

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Président du Soudan et le Président argentin

P.24

DIPLOMATIE

M. Tebboune reçoit les ambassadeurs des Etats-Unis et du Canada en Algérie

P.24

ALGÉRIE-ITALIE

Les relations algéro-italiennes au centre d'un entretien entre M.Bensalah et le vice-président de la commission des AE au Sénat italien

▶ M. Messahel en visite en Italie à partir d'aujourd'hui pour approfondir le dialogue politique et la coopération P.24

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie se félicite de la conclusion d'un traité d'interdiction des armes nucléaires

P.7

VÉHICULES DE TOURISME :

Les importations en hausse de plus de 5% sur les 5 premiers mois 2017

La facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 530,8 millions de dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2017, contre 504,02 millions de dollars sur la même période de l'année 2016, soit une hausse de 5,31%, a appris l'APS auprès des Douanes. Par contre, la facture d'importation des véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés dans le groupe des biens d'équipement) a reculé en se chiffrant à 196,4 millions de dollars contre 263,45 millions de dollars, en recul de 25,45% entre les deux périodes de comparaison. Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a atteint 164,1 millions de dollars contre 171,53 millions de dollars, en baisse de 4,33%.

P.3



GOUVERNEMENT
Abdelmadjid Tebboune ne possède pas de compte Facebook

P.3

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, ne possède pas de compte sur le réseau social Facebook, ont indiqué hier les services du Premier ministre, suite à l'apparition de «fausses informations» produites et diffusées via un faux compte Facebook usurpant l'identité de M. Tebboune et relayées par plusieurs organes de presse.

TASSILI AIRLINES-BOEING :

Un contrat de près de 300 millions de dollars pour l'achat de 3 aéronaves

P.3



FINANCES
La SAA augmente son capital à 30 milliards de DA

P.5

SANTÉ

Ménopause

Quels changements surviennent autour de 45 ans ?

P.p 12-13

129^e ET 130^e SESSIONS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DOUANIÈRE DE L'OMD SOUS LA PRÉSIDENTIE DE LA RUSSIE À BRUXELLES

Plusieurs questions à l'ordre du jour du Conseil mondial de la coopération douanière

P.7

HANDISPORT

MONDIAUX-2017 D'ATHLÉTISME :

Objectif, améliorer la moisson de Doha-2015

P.21

SOCIÉTÉ

HIER À 12H34

Secousse tellurique de magnitude 3,3 à Blida

P.3

PALAIS DES NATIONS
Atelier international sur le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme

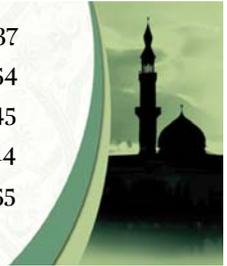
Un atelier international sur le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme se tiendra aujourd'hui et demain au Palais des Nations, Alger, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



Horaires des prières

Lundi 16 chawal 1438

Fajr	03:37
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:14
Isha	21:55



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGTA
Regroupement des cadres syndicalistes du secteur de la sécurité sociale

La Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale organise ce matin à partir de 10h au siège de la centrale syndicale de l'UGTA (Place du 1er Mai), un regroupement de tous les cadres syndicalistes du secteur d'activité de la sécurité sociale (syndicats nationaux, bureaux de coordination, sections syndicales). Cette assemblée aura à débattre du financement du système de la sécurité sociale.

SÛRETÉ NATIONALE/TIR
Finales de la Coupe du général-major

La Direction générale de la Sûreté nationale organise aujourd'hui au niveau du service de protection et sécurité sis à Ben Akoun, les finales de la coupe de tir du général-major Directeur général de la Sûreté nationale.



MERCREDI 12 JUILLET À 10H30
AU FORUM DE DK NEWS
Conférence de la FAC sur «Les vacances des consommateurs algériens durant la saison estivale 2017»

Le président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), M. Hariz Zaki, sera l'invité du Forum de DK News, mercredi 12 juillet à partir de 10h30, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur "Les vacances des consommateurs algériens durant la saison estivale 2017" et le "Pè-

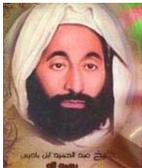
lerinage aux Lieux saints 2017". Le président de la FAC sera accompagné par MM. Abidi Mohamed et Lakhil Lakhdar respectivement vice-président et secrétaire général de la FAC. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Akoun, Alger.

MOSTAGANEM
Journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale



Le centre culturel Oued Abderrahman Kaki de Mostaganem abrite à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 13 juillet, la 7^{ème} édition des journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale. Un riche programme comprenant ateliers, animations et exhibitions sera proposé aux visiteurs tout au long de la manifestation. Ainsi, la population de Mostaganem aura l'occasion de découvrir les différents services de police, rencontrer les cadres de la Sûreté nationale et participer aux nombreux ateliers qui leur seront proposés.

BOUMERDÈS
Projection du film Ibn Badis



Le film «Ibn Badis», sera en projection dans la wilaya de Boumerdès, aujourd'hui, en marge de la clôture des journées du film révolutionnaire.

Météo



	Max	Min
Alger	31°	22°
Oran	29°	20°
Annaba	29°	21°
Béjaïa	29°	23°
Tamanrasset	x36°	23°

THÉÂTRE DE VERDURE
Cheb Khaled en concert



Dans le cadre de la manifestation culturelle "l'été d'El Bahdja", le roi du raï, Cheb Khaled, animera un concert exceptionnel ce soir à partir de 22h au théâtre de verdure Laâdi flici (en contre-bas de l'hôtel Aurassi).

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À BBA
6^e Challenge national du sport adapté aux métiers de l'agent de la Protection civile



La Direction de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, organise aujourd'hui et demain au niveau du complexe olympique du 20 aout, la 6^e édition du challenge national du sport adapté aux métiers de l'Agent de la protection civile.

DEMAIN À LA LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR
Rencontre consacrée aux lectures d'été

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 11 juillet à partir de 15h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre animée par Sid Ali Sekheri autour des lectures d'été, avec présentation et suggestion d'ouvrages.



SOUK AHRAS
Séjour à la mer pour 250 jeunes dans le cadre du Plan bleu



Un premier groupe de 250 jeunes a pris le départ dimanche, depuis le parvis de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Souk Ahras, en direction des plages de la wilaya d'Annaba et d'El Tarf. C'est au milieu des chants et la joie des enfants que le wali de Souk Ahras, M. Abdelghani Filali a donné le signal de départ de cette caravane constituée de huit (8) bus en direction des plages d'Annaba et d'El Kala (El Tarf). Selon le directeur de la jeunesse et des sports, M. Abdelbasset Aoun, ce premier groupe fait partie de 2.000 jeunes issus des communes frontalières de la wilaya de Souk Ahras qui bénéficieront cet été de séjours sur le littoral dans le cadre du programme estival et l'application des directives des ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Intérieur et des Collectivités locales.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID
Enregistrement de témoignages sur la guerre de Libération

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 173^e rencontre consacrée au recueil et à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale. Le thème retenu pour cette rencontre est «Le rôle du commissaire politique durant la guerre de libération».



HIER À 12H34
Secousse tellurique de magnitude 3,3 à Blida



Une secousse tellurique de magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter s'est produite hier à 12:34 mn dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 1 km au sud-ouest de Hammam Melouane, a précisé le Craag dans un communiqué.

VÉHICULES DE TOURISME:

Les importations en hausse de plus de 5% sur les 5 premiers mois 2017

La facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 530,8 millions de dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2017, contre 504,02 millions de dollars sur la même période de l'année 2016, soit une hausse de 5,31%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par contre, la facture d'importation des véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés dans le groupe des Biens d'équipement) a reculé en se chiffrant à 196,4 millions de dollars contre 263,45 millions de dollars, en recul de 25,45% entre les deux périodes de comparaison.

Cernant les parties et accessoires des véhicules automobiles (classés en Biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a atteint 164,1

millions de dollars contre 171,53 millions de dollars, en baisse de 4,33%.

Pour les pneumatiques neufs en caoutchouc, ils ont été importés pour un montant de 144,6 millions de dollars contre 181 millions de dollars, soit une baisse de 20,11%. Pour rappel, sur l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules de tourisme a été fixé à 98.374 unités dans le cadre des licences d'importation. La facture d'importation des véhicules de



tourisme avait coûté près de 1,3 milliard de dollars en 2016 contre 2,04 milliards de dollars en 2015, soit une baisse de 36,61%.

Lancement de la 2^e phase de la campagne de don de sang à l'hôpital central de la sûreté nationale

La deuxième phase de la campagne de don de sang dans le milieu de la police a été lancée dimanche à l'hôpital central de la sûreté nationale (Les Glycines) pour renforcer l'action humanitaire et de proximité et aider les patients qui ont grandement besoin de cette substance vitale, notamment les victimes des accidents de la route.

Ont pris part à cette initiative, organisée à l'occasion de la journée mondiale du don de sang, célébrée le 14 juin dernier, des cadres, des agents et des gradés de la sûreté nationale, sous la supervision du contrôleur de police, inspecteur général de la sûreté nationale, Mohamed Tahar Hachichi, qui représente le directeur général de la sûreté nationale, le général major, Abdelghani Hamel.

Pour faire aboutir l'opération qui se poursuivra jusqu'au 11 juillet au niveau

des services de police, à travers l'ensemble du territoire national, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a déployé, en collaboration avec les instances compétentes, tous les moyens matériels et humains nécessaires, dont une équipe médicale pluridisciplinaire, des ambulances et des centres de transfusion sanguine conformes aux normes en vigueur.

La campagne qui s'est déroulée en présence de l'Agence nationale du sang et la fédération algérienne des donneurs de sang s'inscrit dans le cadre du plan national annuel de don de sang dans le milieu de la police pour renforcer l'action de proximité et améliorer la prise en charge des malades et sauver des vies humaines.

Ladite opération qui s'inscrit en prolongement de la première phase, organisée du 28 au 30 mars derniers, à l'oc-

casion de la journée maghrébine du don de sang, à travers les différents services de police avait connu un grand afflux des éléments de la police voulant donner leur sang en faveur des malades hospitalisés.

La première campagne avait permis de collecter près de 6000 poches de sang au profit des patients, contre 16059 en 2016. 8097 poches de sang ont été collectées en 2013, contre 7160 poches en 2014 et 14498 en 2015.

Cette initiative humanitaire se veut une tradition visant à ancrer l'action humanitaire et solidaire dans les rangs des éléments de la sûreté nationale et à renforcer l'action de proximité entre la police et les différentes catégories de la société pour sauver des vies humaines, notamment les victimes des accidents de la route.

GOUVERNEMENT
Abdelmadjid Tebboune ne possède pas de compte Facebook

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, ne possède pas de compte sur le réseau social Facebook, ont indiqué hier les services du Premier ministre, suite à l'apparition de «fausses informations» produites et diffusées via un faux compte Facebook usurpant l'identité de M. Tebboune et relayées par plusieurs organes de presse. «Suite à l'apparition de fausses informations produites et diffusées via un faux compte Facebook usurpant l'identité du Premier ministre, les services du Premier ministre tiennent à informer l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle que monsieur Abdelmadjid Tebboune ne possède pas de compte sur ce réseau social», a précisé la même source.

«Tout en apportant un démenti formel aux informations et allégations relayées par plusieurs organes de presse sur la foi des publications provenant de ce faux compte, les services du Premier ministre précisent que la personne à l'origine de sa création a été appréhendée par les services de sécurité qui ont par ailleurs diligentié une enquête à l'effet d'apporter tous les éclaircissements nécessaires sur cette entreprise», a ajouté la même source. Les services du Premier ministre informent les médias et à travers eux, les citoyens, que la création d'un compte Facebook pour le Premier ministre «n'est pas à l'ordre du jour».

TASSILI AIRLINES-BOEING :

Un contrat de près de 300 millions de dollars pour l'achat de 3 aéronaves

La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) a signé hier à Alger un protocole d'accord avec le constructeur aéronautique américain Boeing pour l'acquisition de trois (3) appareils de type Boeing 737/800.

D'une capacité de 155 sièges chacun, ces trois appareils devraient être réceptionnés durant le deuxième semestre 2018.

Ce contrat d'un montant global de 294 millions de dollars a été paraphé par le P-dg de cette compagnie aérienne (filiale à 100% de Sonatrach), Belkacem Harchaoui, et le vice-président de Boeing pour la région Afrique et Amérique latine, Van Rex Gallard.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence des ministres, respectivement, de l'Energie, Mustapha Guitouni, et des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaâlane, du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, et de l'ambassadeur des Etats-Unis, Mme Joan Polaschik.

Ce marché a été décroché par Boeing à l'issue d'un appel d'offres national et international lancé à la fin 2016, a précisé le P-dg de TAL à la presse, soulignant que le

financement de ce contrat d'achat est assuré à travers une convention de crédit de financement en titres participatifs avec Sonatrach.

M. Harchaoui a également expliqué que l'acquisition de ces trois appareils permettrait à sa compagnie une prise en charge totale de l'ensemble de transport de la relève pétrolière de Sonatrach, de ses filiales et de ses associations, actuellement assuré à hauteur de 80%, notamment vers le sud, ainsi que le renforcement des dessertes domestiques en augmentant les fréquences vers le grand sud et les Hauts Plateaux en particulier. Il s'agit également du renforcement des vols internationaux pour des lignes où la concurrence est relativement faible, de la pénétration progressive du marché africain, et du développement de l'activité fret en exploitant les capacités résiduelles de chargement, a-t-il avancé.

Le P-dg a, par ailleurs, précisé que ces trois avions commandés auprès de Boeing seraient dotés de moteurs les plus puissants dans leur catégorie avec un revêtement anti-sable adapté à l'environnement d'exploitation, et d'un aménagement intérieur inspiré de la cabine du 787 Dreamliner, permettant aux passagers de profiter d'un plus grand espace avec



un habillage de cabine moderne, des contours de hublots plus vastes, un éclairage LED sophistiqué et des compartiments à bagages à plus grande dimension.

Par cet investissement, TAL aspire «accroître son efficacité, améliorer la satisfaction de ses clients et assurer leur sécurité», a-t-il soutenu.

Interrogé par les journalistes sur d'éventuelles futures dessertes prévues par sa compagnie, M. Harchaoui a affirmé que la prochaine étape visée était la conquête du marché africain.

A ce propos, il a fait part du lancement d'une première desserte

Alger-Nouakchott via Tindouf à la faveur de la réception du premier appareil prévu par le contrat signé dimanche avec le constructeur américain, précisant que TAL exploitera également le fret pour plus de rentabilité économique de cette ligne. S'agissant des dispositions prises par TAL en prévision de la saison estivale en cours, le responsable a indiqué qu'à travers ses 2.900 sièges hebdomadaires, cette compagnie a renforcé la ligne Alger-Paris à raison de cinq vols par semaine, et la destination Strasbourg à partir d'Alger et de Constantine, ainsi que les lignes Alger-Mar-

seille et Alger-Nantes à travers deux (2) vols par semaine. Par ailleurs, il a relevé que sa compagnie avait également lancé, en avril dernier, un appel d'offres national et international pour l'acquisition de trois (3) avions neufs de 70 sièges chacun. Possédant actuellement une flotte de 12 avions de divers types (Boeing-Bombardier), la compagnie TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier public depuis 2005.

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI : «La commission des métiers à haute pénibilité installée prochainement»



Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali, a indiqué samedi à Alger que la commission relative aux métiers à haute pénibilité prévue par la nouvelle loi sur la retraite sera installée «prochainement».

«La commission relative aux métiers à haute pénibilité sera installée prochainement», a précisé le ministre dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre nationale des directeurs des structures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC).

M. Zemali a souligné l'importance du travail technique et scientifique que nécessite ce dossier, appelant à «ne pas se précipiter» concernant cette question.

«Il faut prendre le temps nécessaire pour la préparation de la plateforme des métiers à haute pénibilité» avant de la soumettre aux partenaires pour examen et enrichissement, a-t-il insisté.

Evoquant la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, le ministre a précisé que le Plan d'action du Gouvernement visait à «renforcer l'investissement dans les secteurs créateurs d'emplois tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat».

Concernant la contribution des dispositifs publics de promotion de l'emploi, qu'il s'agisse d'emploi salarié ou de la création d'activités par les jeunes promoteurs et les chômeurs porteurs de projets, M. Zemali a précisé que le Gouvernement orientera ses efforts notamment vers «la poursuite de la modernisation et du renforcement du service public d'emploi et l'amélioration des synergies entre les différents intervenants dans la gestion du marché de l'emploi en favorisant le rapprochement entre l'offre et la demande de travail».

Dans ce cadre, il a fait savoir que l'objectif assigné à l'ANEM pour l'exercice 2017 prévoyait «le placement de 400.000 demandeurs d'emploi, l'insertion de 44.200 jeunes primo demandeurs dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et le recrutement de 30.000 jeunes primo demandeurs dans le cadre du Contrat de travail aidé (CTA)».

Afin d'améliorer la contribution des dispositifs d'emploi à la croissance et au développement économique, M. Zemali a appelé les responsables de l'emploi à «renforcer la relation avec les secteurs formateurs pour encourager les profils qui peuvent déboucher sur la création d'activité et orienter la création d'activité vers la prise en charge des besoins locaux pour une meilleure contribution au développement local».

Le ministre les a également appelés à «renforcer l'accompagnement post-création pour soutenir les micro-entreprises créées et suivre l'application des dispositions de l'article 87 du code des marchés publics qui prévoit la réservation de 20% de la commande publique au profit des jeunes promoteurs et des chômeurs promoteurs».

Le ministre a insisté sur la nécessité de «poursuivre les mesures visant l'orientation du dispositif vers les secteurs créateurs de richesses et d'emploi, ainsi que vers les jeunes formés et possédant des qualifications et d'œuvrer à l'orientation des micro-entreprises vers la valorisation des potentialités locales, d'une part, et le développement des activités à haute composante technologiques, d'autre part».

Il a également souligné la nécessité de «renforcer de la relation entre les autorités locales et les différents organismes du secteur du travail et de l'emploi en vue de dresser un état des besoins susceptibles d'être pris en charge par le biais des micro-entreprises et de veiller à poursuivre les programmes engagés en matière d'amélioration des conditions d'accueil des citoyens».

Dans ce contexte, M. Zemali a souligné l'importance d'une formation appropriée des personnels chargés de l'orientation et de l'accueil dans le cadre du programme sectoriel visant l'amélioration du service public pour une meilleure prise en charge des préoccupations des jeunes avec une exploitation rationnelle des ressources humaines et matérielles, notamment en matière de suivi et d'accompagnement post-création des micro-entreprises.

Le ministre a annoncé qu'un projet d'élaboration d'une cartographie des activités et des métiers est en cours pour faciliter la création de micro-entreprises, en sus du projet d'élaboration d'une plateforme et d'un annuaire sur les start-up en vue de créer un partenariat entre ces entreprises.

Un accord de coopération entre l'ANSEJ et la CNAC a été signé lors de cette rencontre pour notamment éviter que les bénéficiaires n'accèdent aux deux dispositifs à la fois.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB : «L'ADE prendra en charge les réseaux d'eau potable gérés par les communes d'ici à deux ans»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé samedi à Alger que tous les réseaux d'eau potable gérés par les services communaux à travers 567 communes seront pris en charge par l'Algérienne des eaux (ADE) d'ici à deux ans.

«Il a été convenu, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, d'intégrer le service public de l'eau potable, assuré par les services communaux, dans l'Algérienne des eaux d'ici à deux ans», a précisé M. Necib lors d'une rencontre nationale des cadres du secteur des ressources en eau.

Pour ce faire, la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et les plans de développement des communes seront mis à contribution, a-t-il ajouté.

La décision d'élargissement du champ d'exploitation de l'ADE vise à unifier les systèmes de gestion du réseau au niveau national, à améliorer les prestations, à assurer un service professionnel et à réduire les charges qui pèsent sur les communes.

Actuellement, les réseaux d'eau potable sont gérés par l'ADE dans 851 communes (26 millions de citoyens), par des sociétés par action (plus de 7 millions de citoyens) dans 123 communes et par les services communaux dans 567 communes (près de 7 millions de citoyens).

Réception de 9 nouveaux barrages fin 2018

Concernant le développement du réseau des infrastructures de base dans le secteur des ressources en eau, le ministre a précisé que 9 nouveaux barrages d'une capacité de stockage de 500 millions de mètres cubes seront réceptionnés fin 2018.

L'Algérie compte actuellement 75 barrages d'une capacité de stockage de plus de 8 milliards de mètres cubes auxquels s'ajoutent 11 stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité



de plus de 2 millions de mètres cubes par jour et 177 stations de traitement des eaux usées.

Malgré les investissements pour un montant dépassant les 3.000 milliards de dinars depuis 1999, certaines régions, notamment rurales et montagneuses, continuent de connaître des perturbations dans l'alimentation en eau potable, a dit le ministre, rappelant que l'alimentation régulière en eau potable comptait parmi les priorités du secteur.

Près de 73% de la population est approvisionnée quotidiennement en eau potable, contre 14% qui en bénéficie tous les deux jours et 13% tous les trois jours, selon les chiffres avancés par le ministre.

Pour atteindre cet objectif, M. Necib a insisté sur l'importance de hâter la réalisation des programmes d'investissement dans le secteur, notamment les grandes transformations devant profiter à plus de 7 millions d'habitants, et la modernisation des canalisations en vue de lutter contre les points noirs.

Le recul des revenus financiers de l'Algérie n'aura pas d'incidence sur le financement des projets arrêtés, inscrits parmi «les priorités» du Plan d'action du gouvernement, adopté récemment par le parlement, a affirmé le ministre.

Bien que le niveau des dépenses adopté par le secteur durant les années précédentes ne sera pas maintenu, néanmoins le financement des investissements visant à assurer l'approvision-

nement des citoyens en eau potable sera assuré, a déclaré M. Necib.

Il a appelé, par ailleurs, à l'intensification des efforts visant à mettre fin au phénomène des fuites d'eau et au piratage des canalisations d'eau potable, ajoutant qu'une réflexion était actuellement engagée sur les modalités de renforcer la police des eaux pour «rétablir l'autorité de l'Etat» dans ce domaine.

Plus de 6 000 cas de raccordement illicite aux réseaux d'alimentation en eau potable ont été enregistrés durant le premier semestre 2017, dont 3 400 cas ont été traités et 2 600 autres déferés à la justice, a ajouté le ministre.

Près de 80 000 fuites ont été réparées durant la même période, ce qui a permis la récupération de près de 8 millions mètres cube, selon les statistiques du ministre.

Les tarifs de l'eau tributaires de la stratégie globale de subventionnement

Concernant l'éventualité d'augmenter les tarifs de l'eau, le ministre a indiqué qu'aucune décision n'a été prise dans ce sens, précisant toutefois que les tarifs demeureraient tributaires de la stratégie globale de subventionnement.

«La décision de réviser les prix n'est pas de notre ressort exclusif, car il s'agit là d'un produit subventionné, et partant, une telle décision doit intervenir dans un cadre global que doit assurer le gouvernement pour revoir les méthodes de subventionnement à travers une stratégie concertée garantissant la justice sociale», a précisé le ministre.

Au sujet de l'irrigation agricole, le ministre a annoncé l'élaboration d'une feuille de route pour la création de nouvelles surfaces irriguées, en concertation avec le ministère de l'Agriculture.

Evoquant les redevances de l'ADE auprès des communes estimées à 14 milliards DA, le ministre a assuré que le problème était en voie de règlement, précisant que les parties concernées avaient convenu des formules de paiement.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION:

M^{me} Fatma Zohra Zerouati : «Des mesures prévues par le projet de loi de finances 2018»

Des mesures fiscales sont prévues dans l'avant-projet de loi de finances 2018 pour renforcer la lutte contre la pollution provenant des déchets ménagers et industriels, a indiqué samedi à Alger la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati.

Intervenant lors de la réunion des cadres de secteur de l'environnement et des énergies renouvelables, la ministre a relevé que le maillon faible résidait, entre autres, dans la non collecte par les communes de la totalité de la fiscalité liée à la gestion des déchets, précisant que ce dysfonctionnement de recouvrement fiscal par les collectivités locales affectait la qualité de leur gestion des déchets.

Dans ce cadre, elle a avancé qu'il y aurait «du nouveau» dans l'avant-projet de loi de finances 2018 à travers des dispositions élaborées en consultation avec tous les secteurs concernés, en soulignant que le principe du «pollueur-payeur» sera consacré à travers ce texte.

En présence des cadres de son secteur, de parlementaires et des représentants de la société civile, Mme Zerouati a fait savoir qu'une évaluation de son secteur avait été élaborée récemment, qui sera suivie par un programme lequel portera, selon elle, sur la prise en charge des organismes relevant du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, qui sont considérés comme



des outils techniques chargés de l'application de la politique environnementale retenue.

Il est aussi question de développer les capacités institutionnelles à travers, notamment, la participation de tous les ministères concernés, des acteurs économiques et de la société civile, a-t-elle ajouté.

Elle a également évoqué l'élaboration et l'exécution du programme national pour la gestion des déchets ménagers et assimilés ainsi que le plan d'action de gestion des déchets spéciaux.

D'autre part, la ministre a fait part, à travers les constats effectués au quotidien par la société civile et les pouvoirs publics locaux, «d'insuffisances regrettables» concernant la prise en charge de certaines thématiques environnementales étroitement liées au cadre de vie du citoyen, et ce, par rapport à la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ces préoccupations «doivent constituer un impératif pour les missions qui vous sont assignées à même de les prendre en charge au quotidien à travers une approche collégiale et consultative et d'inter-sectorialité avec toute sa dimension locale», a-t-elle préconisé.

S'agissant de volet relatif aux énergies renouvelables, la ministre a affirmé qu'il s'agissait d'un «défi majeur» pour le pays, ouvrant de nouveaux champs d'intervention et de mise en œuvre et porteurs de dynamiques prometteuses que son département ministériel va conduire. Dans ce sens, elle a rappelé que le nouveau modèle de relance économique faisait référence à des approches nouvelles dans ce domaine, à savoir la gestion des grands écosystèmes, le développement de l'économie verte intégrant l'économie circulaire et constituant un levier de relance économique grâce au gisement des filières économiques de valorisation et de recyclage et constituant un «terreau fertile» pour les partenariats publics-privés. Cette rencontre des cadres de secteur de l'environnement et des énergies renouvelables a permis la tenue de plusieurs ateliers portant sur la fiscalité écologique, la biodiversité et son impact sur l'économie nationale, les énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique et l'amélioration du service public.

RAMADHAN 2017 Saisie de deux quintaux de kif traité et plus de 400 comprimés anxiolytiques à Tlemcen (PJ)



Pas moins de deux quintaux de kif traité et plus de 400 comprimés anxiolytiques ont été saisis durant le mois de ramadhan écoulé dans la wilaya de Tlemcen à la faveur du dispositif mis en place par la DGSN pendant cette période, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya.

Animant une conférence de presse-bilan sur les activités du mois de ramadhan, le commissaire principal Nasreddine Jaboub, chef du service de la Police judiciaire (PJ), a précisé que la mobilisation permanente de l'ensemble des effectifs a permis la saisie de ces produits nocifs et l'arrestation de 49 personnes, dont 27 ont été placés sous mandat de dépôt, trois ont fait l'objet de citation directe et 13 ont été libérés.

Trois véhicules utilisés pour le transport de la drogue ont été également saisis.

Ce dispositif a permis, par ailleurs, d'interpeller un individu pour contenance de 1.322 cartouches de cigarettes et la saisie d'une voiture.

En matière de lutte contre la criminalité, les éléments de la police ont traité 118 affaires visant des personnes et 195 autres leurs biens. Cinq affaires liées aux crimes économiques et financiers, dont certains concernent le couffin de ramadhan (passation de marchés non réglementaires), sont en cours de traitement, a-t-on indiqué.

Treize personnes ont été également arrêtées pour émigration clandestine et séjour illégal par la police qui a effectué, tout au long de ce mois, 125 opérations coup de poing ou descentes ayant permis l'arrestation de certains individus recherchés ou demandés par la justice. L'exécution de quelques unes de ces opérations a nécessité la mobilisation de 400 policiers, a précisé le responsable de la PJ.

Les 374 points ou endroits visés ont permis l'identification de 1.386 personnes, dont 35 ont été présentées devant la justice et 13 transférées à la Gendarmerie nationale.

Pour sa part, le commissaire de police Chouikhi Abdelkafi, chef du service de sécurité et de la voie publique, a rappelé que plusieurs barrages routiers ont été dressés pour la protection des personnes et des biens et surtout la réduction, autant que faire se peut, des accidents de la circulation. Nonobstant, 59 accidents corporels ont été dénombrés faisant 46 blessés, dont 12 femmes et quatre décédés.

La police, parallèlement aux actions de sensibilisation, a dressé 1436 contraventions, relevé 614 délits routiers et procédé au retrait de 342 permis de conduire.

S'agissant enfin du dispositif mis en place au titre de la saison estivale 2017, le commissaire de police Chouikhi a précisé que deux plages, celles de Marsa Ben M'hidi et de Honaine sont prises en charge par les éléments de la Sûreté de wilaya de Tlemcen. Outre la sécurisation de ces plages, ils effectueront des patrouilles pédestres et motorisées.

SANTÉ

Le ministre de la Santé reçoit les présidents du Conseil de l'ordre des pharmaciens et du SNAPO

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu hier à Alger, le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, Lotfi Benbahmad, et le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), Messaoud Belambri, indique un communiqué du ministère.

L'entretien entre MM. Hasbellaoui et Benbahmad, entre dans le cadre du cycle de rencontres de prise de contact du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux», précise le communiqué.

Cette entrevue a «permis d'aborder les grandes lignes de la politique pharmaceutique relatives notamment aux services de santé et à l'éducation thérapeutique à l'indicatif du pharmacien d'officine, à la professionnalisation du secteur de la distribution des produits pharmaceutiques et à l'amélioration et au renforcement de l'encadrement en pharmaciens à tous les niveaux de la chaîne des produits pharma-



ceutiques», ajoute le même source.

D'autre part, le ministre a reçu, dans le même cadre, une délégation du SNAPO, conduite par son président, Messaoud Belambri. Cette rencontre «a été l'occasion de réaffirmer l'importance du dialogue responsable à tous les niveaux dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des

capacités de prise en charge de la santé publique», souligne le ministère.

A cet effet, «les questions relatives au renforcement du rôle du pharmacien d'officine ont été abordées dans la mesure où ce dernier joue véritablement le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans la chaîne des soins», relève la même source.

FORUM DK NEWS SUR LE PSORIASIS

«Le psoriasis reste une pathologie de la peau mal connue par le grand public»

«Le psoriasis affecte les coudes, le bas du dos, les genoux, le cuir chevelu, les pieds, les ongles ou les plis. Il est dû à un dysfonctionnement immunitaire» a indiqué, samedi, le Dr Sekhara Yamina chargée de la communication de l'association algérienne des malades atteints de psoriasis lors d'une conférence débat qu'elle a animée au journal DK News.

Le psoriasis, qui touche 900.000 Algériens, reste une pathologie de la peau mal connue par le grand public, notre interlocutrice précisera que cette maladie n'est pas contagieuse, contrairement à ce que pensent beaucoup de personnes.

C'est une pathologie inflammatoire chronique fréquente, qui n'a aucune relation avec l'hygiène corporelle, selon l'intervenante. Mais elle nécessite un traitement à vie «le vrai psoriasis ne guérit jamais.

S'il guérit, c'est que le médecin s'est trompé de diagnostic», a-t-elle expliqué. Soulignant que 50% des malades ne se traitent pas. En Algérie et au Maghreb, une étude réalisée en 2012 par un Groupe de réflexion maghrébin sur le psoriasis (Grmp), a fait ressortir le taux très important de patients psoriasiques non diagnostiqués, ni pris en charge.

Le Dr Sekhara a tenu à clarifier que cette pathologie, dont la vue fait peur, est devenue un facteur de discrimination dans l'embauche et d'exclusion sociale, allant vers une vie sociale compliquée. Les démangeaisons sont très fréquentes : 79% des patients psoriasiques en souffrent. Le grattage peut soulager mais empêche les lésions de cicatiser et aggrave le psoriasis en entretenant l'inflammation de la peau, et peut entraîner de nouvelles poussées, ajoute-t-elle.

Demander de l'aide à son médecin si les démangeaisons dépriment. Il pourra vous recommander un autre traite-



ment et pourra vous mettre en contact avec un groupe de soutien qui vous permettra, avec des personnes se trouvant dans la même situation, de trouver des solutions pas seul(e) et que vous pouvez vous faire aider. On ne connaît pas encore tous les mécanismes entrant en jeu dans le déclenchement du psoriasis. Plusieurs facteurs sont impliqués. Ils peuvent être d'origine génétique, immunitaire, infectieuse, environnementale et

psychologique. Des parents atteints de psoriasis ne transmettent pas systématiquement cette maladie à leurs enfants. En revanche, les enfants de parents psoriasiques ont plus de risques de développer un jour cette maladie, sous l'influence de facteurs déclencheurs.

Ainsi, dans 30% des cas, une personne atteinte de psoriasis a également des membres de sa famille touchés par cette même maladie. Le psoriasis n'est pas

uniquement provoqué par le stress. Les facteurs déclencheurs du psoriasis diffèrent d'une personne à l'autre; ce qui peut provoquer une poussée de psoriasis chez une personne peut n'avoir aucun effet sur une autre. Le psoriasis serait causé par une trop grande perméabilité intestinale, ce qui permettrait le passage de molécules alimentaires plus grosses que la normale dans la circulation sanguine, entraînant la réponse immunitaire exagérée. Si vous souffrez de psoriasis, privilégier les céréales complètes : riches en fibres, elles sont bénéfiques pour la flore intestinale et par conséquent en diminuent la perméabilité. Éviter de manger trop de viandes rouges comme le bœuf ou l'agneau mais aussi le jaune d'œuf ou encore les produits laitiers gras car ils contiennent de l'acide arachidonique qui aggrave l'inflammation. Si vous les mangez une fois par semaine, cela pourrait être toléré, mais pas plus d'une fois par semaine.

Évitez de manger des aliments riches en acides linoléiques ou oméga-6 qui sont notamment présents dans l'huile de tournesol ; les mayonnaises et vinaigrettes commerciales, dans les plats industriels prêts-à-manger et les fast-foods. Des études supportent l'hypothèse d'un déséquilibre dans le système oxydant-antioxydant chez les patients souffrant de psoriasis. Privilégier les fruits et les légumes et le sélénium présent dans les noix et les sardines. Ces aliments sont riches en anti-oxydants. Les aliments riches en vitamine A et en bêta carotène comme les carottes participent aussi à la cicatrisation des plaies et protègent la peau. Aussi consommez les aliments riches en magnésium comme les fruits secs et les bananes qui aident à lutter contre le stress et la fatigue.

Pour rappel, le psoriasis touche plus de 125 millions de personnes dans le monde.

Conseils pour vaincre les démangeaisons

De nombreux traitements existent sous forme de crème, de pommade ou de gel et contiennent des substances atténuant les démangeaisons.

Pour apaiser la zone de démangeaison appliquez une compresse froide sur la zone concernée. Une violente démangeaison s'accompagne souvent d'une sensation de brûlure. Refroidir votre peau peut vous permettre d'atténuer l'envie irrésistible de vous gratter. Hydratez votre peau

Une peau sèche démange plus qu'une peau hydratée. Hydratez-la donc régulièrement à l'aide d'une pommade ou d'une crème émolliente.

L'hiver peut avoir un effet néfaste sur votre peau. Air sec, chauffage intérieur, vent, basses températures, vêtements épais, exposition plus faible au soleil sont autant de conditions néfastes pour votre psoriasis. L'été, une climatisation excessive peut également assécher votre peau. Veillez donc à maintenir votre peau bien hydratée et pensez à utiliser un humidificateur, surtout l'hiver. Prendre un bain thérapeutique « Vous pouvez prendre un bain tiède. Évitez l'eau trop chaude. Pour sécher votre peau, mieux vaut la tapoter délicatement avec la serviette plutôt que la frotter. Il est recommandé ensuite d'appliquer un produit hydratant sur votre peau.

A.M.

A.M.

FINANCES

La SAA augmente son capital à 30 milliards de DA

Le capital social de la société nationale d'assurance (SAA) a été augmenté récemment à trente (30) milliards de DA contre vingt (20) milliards de DA auparavant, apprend-on dimanche auprès de cette société d'assurance publique.



L'assemblée générale de la SAA, réunie récemment en session extraordinaire, a ainsi décidé de procéder à l'augmentation du capital social de la société par incorporation de réserves facultatives pour un montant de dix (10) milliards de DA, fait savoir la même source.

Par cette décision, le capital social de la SAA passe de vingt (20) milliards de DA à trente (30) mil-

liards de DA, "ce qui lui permettra, en tant que doyenne des sociétés d'assurances nationales, de conforter sa position de leader sur le marché et de renforcer sa solvabilité et sa capacité à développer davantage son portefeuille d'affaires", souligne-t-elle.

Outre le gage de solidarité financière qu'il constitue, ce relèvement du niveau de capitalisation "assure la pérennité des acti-

ités de la SAA et renseigne fortement sur sa capacité, en tant qu'assureur, à faire face à ses engagements vis-à-vis de sa nombreuse clientèle", poursuit la SAA.

Concernant ses fonds propres, ils passeront à 34 milliards de DA, note cette compagnie d'assurance qui précise que son réseau de distribution est constitué de 550 points de vente couvrant l'ensemble du territoire national.

AGRICULTURE

Le secteur de l'agriculture et de la pêche dévoile sa feuille de route

Le secteur de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche a dévoilé hier sa feuille de route en exécution du Plan d'action du gouvernement qui mise sur la valorisation maximale des potentialités agricoles, forestières et halieutiques pour contribuer efficacement à l'économie nationale.

A cet effet, le ministre en charge du secteur, Abdelkader Bouazghi, a réuni les cadres centraux et locaux pour discuter de cette feuille de route qui porte sur un programme à moyen terme en se basant sur les orientations du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

"Les impératifs de l'économie nationale nous imposent une lourde responsabilité et nous exigent beaucoup de sacrifices.

En plus du défi de la sécurité alimentaire, notre secteur est désormais appelé à jouer pleinement son rôle de levier du décollage économique du pays", a-t-il avancé.

Quant au mode opératoire retenu par le nouveau plan du gouvernement, adopté fin juin par le Parlement, il porte sur "une exploitation efficiente des ressources et une valorisation maximale des potentialités existantes", a poursuivi le ministre.

Exposant les priorités de cette feuille de route,



M. Bouazghi a évoqué l'augmentation de la superficie agricole utile (SAU) et des superficies irriguées pour atteindre deux (2) millions ha (contre 1,2 million ha actuellement), la valorisation des potentialités forestières et marines, la mobilisation du maximum de compétences nationales en vue d'améliorer la productivité notamment dans les filières de base telles les céréales et le lait dont le pays est grand importateur. Outre l'objectif d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la création d'emplois, le secteur est aussi appelé à contribuer à la réduction des importations de 30% et le doublement des exportations agricoles estimées actuellement à près de 700 millions de dollars. Dans cette feuille de route, le secteur table sur l'investissement privé dans les secteurs porteurs notamment le lait, le conditionnement, la transformation et la valorisation des produits

forestiers et halieutiques. Dans ce sens, il a appelé les responsables du secteur au niveau local à jouer un rôle d'animation pour drainer les investissements privés dans ces créneaux et orienter les opérateurs et les bailleurs de fonds vers les secteurs porteurs.

A ce propos, le directeur de la régulation et du développement des productions agricoles auprès de ce ministère, Chérif Omari, a cité l'exemple de la saturation des activités de minoterie alors qu'il y a un déficit dans les plateformes logistiques et les unités de transformation des fruits et légumes.

Pour le directeur général des forêts, Abdelmalek Abdelfettah, le secteur des forêts est également appelé à ne pas se limiter à la production du bois et du liège, mais à valoriser désormais les autres produits et sous-produits de la forêt comme les plantes aromatiques et médicinales et le caroube: "Notre mission est de valoriser et d'exploiter au maximum

ces gisements de façon réglementaire pour contribuer à l'économie nationale".

Selon les chiffres qu'il a avancés, le pays a exporté pour près de 4 millions de dollars de caroube et plus de 4 millions de dollars de liège en 2016.

"L'économie forestière se limitait auparavant aux bois et au liège, mais désormais, nous sommes en train de mettre en valeur tout le potentiel existant dans nos forêts notamment les plantes aromatiques et médicinales ainsi que l'écotourisme, car cela va créer de l'emploi et de petites entreprises", a-t-il poursuivi. Concernant la pêche, il s'agit de mobiliser l'investissement privé pour réaliser l'objectif du doublement de la production halieutique nationale grâce à l'aquaculture.

"Cela demande un effort en matière de communication afin de faire connaître ce créneau parfois méconnu par les investisseurs potentiels malgré que ce sont des investissements rentables", a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques au ministère, Taha Hammouche. Une batterie de mesures a été prise pour faciliter la réalisation de ces projets, selon le même responsable qui a évoqué un portefeuille de 221 demandes d'investissements introduites.

OUARGLA :

Réalisation d'une moisson de plus de 68.600 quintaux de céréales

Une moisson de 68.906 quintaux de céréales a été réalisée au terme de la campagne moissons-battages de la saison agricole 2016-2017 dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Cette campagne a donné lieu à une moisson de 64.948 QX de blé dur, 3.748 QX d'orge et 375 QX de blé tendre, sur une superficie globale de 4.000 hectares, dont 2.516 ha ensemencés en blé dur et 1.484 ha en orge, en hausse sensible par rapport à l'année dernière qui avait enregistré une récolte de 28.443 QX de céréales, a-t-on précisé.

Cette hausse de la production est expliquée par l'extension des superficies emblavées qui sont passées de 926 ha la saison écoulée à 1.894 ha cette année, dont une superficie de 1.754,5 QX dédiée au blé dur, 15 ha au blé tendre, 109,15 ha à l'orge, en plus de 15 ha dédiés à la production fourragère destinée à l'aliment de bétail.

La céréaliculture est concentrée notamment au niveau des zones de Sidi-Khouiled (856 ha), Ouargla (plus de 395 ha), Hassi Messaoud (350 ha) et le reste à travers la daïra de N'goussa.

Occupant quelques 47 opérateurs agricoles, dont 24 dans la daïra de Sidi-Khouiled, la céréaliculture a vu la mobilisation, cette saison, de 85 pivots, contre 47 la saison dernière, selon la même source.

CHANGE

Cotation hebdomadaire des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 9 juillet 2017, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 106,52 DA à l'achat et à 113,03 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 121,60 DA à l'achat et de 129,06 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 2 au 8 juillet, la valeur du DOLLAR était fixée à 106,22 DA à l'achat et à 112,71 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 121,20 DA à l'achat et de 128,61 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 11 au 17 juin 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 106,94 DA à l'achat et à 113,47 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 119,58 DA à l'achat et de 126,91 DA à la vente. Il y a une année (du 10 au 16 juillet 2016), la valeur du DOLLAR était de 108,93 DA à l'achat et de 115,58 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 120,64 DA à l'achat et de 128,02 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 9 juillet 2017 :

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	106,52	113,03
1 EUR	121,60	129,06
1 CAD	82,03	87,07
1 GBP	137,97	146,43
100 JPY	93,60	99,34
1 SAR	28,40	30,14
1 KWD	351,10	373,03
1 AED	29,00	30,78
100 CHF	11.069,71	11.749,30
100 SEK	1.261,94	1.339,44
100 DKK	1.634,90	1.735,27
100 NOK	1.270,77	1.348,85

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	107,61	113,03
1 EUR	122,83	129,06
1 CAD	82,86	87,07
1 GBP	139,37	146,43
100 JPY	94,55	99,34
100 CHF	11.882,09	11.749,30
100 SEK	1.274,75	1.339,44

APS

ALGÉRIE - MONDE

Plusieurs questions à l'ordre du jour du Conseil mondial de la coopération douanière

Le directeur général des Douanes, M. Kaddour Bentahar, a pris part à Bruxelles aux travaux des 129e et 130e sessions du Conseil de coopération douanière de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) sous la présidence de la Russie, a indiqué hier la Direction générale des douanes (DGD) dans un communiqué.

Plusieurs questions clés figuraient à l'ordre du jour de cette réunion tenue du 6 au 8 juillet dans la capitale belge.

Il s'agit de la facilitation des échanges et le Programme Mercator de l'OMD qui vise à aider les pays membres à appliquer les dispositions de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE) qui concernent la douane, les initiatives en faveur de la sécurité, la lutte contre les flux financiers illicites, la coopération entre administrations douanières et fiscale et, surtout, les enjeux et les opportunités envisagés sous l'angle de la douane.

Les membres du Conseil ont confirmé l'importance primordiale du renforcement des capacités, de la recherche et de l'échange de renseignements et d'informations, de la collaboration entre le secteur privé et toutes les agences concernées, de l'analyse des données et de l'utilisation d'autres outils technologiques de gestion du commerce pour en



arriver à une gestion plus coordonnée des frontières.

Les Directeurs généraux des services douaniers se sont accordés sur la voie à suivre, selon le secrétaire général de l'OMD.

Ainsi, les décisions «claires et pertinentes» qu'ils ont prises serviront de «fil conducteur aux programmes de travail et aux initiatives du Secrétariat et en garantiront le

succès, tout en répondant aux attentes de tous les membres de l'OMD et à celles de ses partenaires mondiaux».

Ces sessions ont été précédées par la réunion de coordination des directeurs généraux des douanes de la région Moyen-Orient et Afrique du nord de l'OMD (MENA-OMD) pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

ALGÉRIE - ITALIE
Volonté de l'Italie de développer davantage ses relations avec l'Algérie

Le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Paolo Corsini, a exprimé hier à Alger la volonté de son pays de développer davantage ses relations bilatérales avec l'Algérie dans divers domaines de coopération.

«Nous avons convenu de développer davantage les relations bilatérales avec l'Algérie dans de nombreux domaines notamment aux plans économique et financier», a indiqué M. Corsini à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Il a déclaré aussi que cette occasion lui a permis de réaffirmer les liens d'amitié et de solidarité existant entre les peuples et gouvernements des deux pays. Les entretiens ont porté aussi sur les questions de l'immigration et de la lutte antiterroriste ainsi que de la stabilité du bassin méditerranéen, a-t-il ajouté.

Auparavant, M. Corsini, en visite officielle en Algérie, avait été reçu par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

TURQUIE
Le Congrès mondial du pétrole du 9 au 13 juillet à Istanbul

La 22e édition du Congrès mondial du pétrole a débuté hier à Istanbul avec la participation du ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le ministre, qui conduit une délégation composée de hauts cadres du ministère de l'Énergie et de Sonatrach, prendra part, lors de cette manifestation, qui se tient du 9 au 13 juillet, à la session présidentielle et présidera la session dédiée à l'Algérie prévue pour le 12 juillet, ajoute le communiqué.

M. Guitouni aura également, en marge de ce congrès, des rencontres avec des ministres, décideurs et acteurs clés de l'industrie pétrolière, poursuit la même source.

Durant ce Congrès mondial du pétrole, les débats vont porter essentiellement sur l'impact pour le secteur de l'accord international sur le climat, les efforts de compétitivité dans un contexte de prix bas du brut ainsi que les relations entre les pays Opec et hors-Opec.

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie se félicite de la conclusion d'un traité d'interdiction des armes nucléaires

L'Algérie s'est félicitée de l'adoption vendredi par les Nations unies d'un traité d'interdiction des armes nucléaires le qualifiant «d'avancée majeure» dans la voie du désarmement.

Intervenant à la clôture des travaux de la Conférence des Nations unies pour la négociation de ce traité, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Sabri Boukadoum, a indiqué que cette adoption représentait «une avancée majeure dans la voie du désarmement nucléaire», précisant que la communauté internationale vient «d'adopter l'un des instruments internationaux les plus importants, fruit de négociations multilatérales».

M. Boukadoum a relevé que «la seule garantie contre l'emploi ou la menace d'emploi des armes nucléaires réside dans leur élimination totale, en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans un monde exempt de ce type



d'armes». L'Ambassadeur a déploré le fait que les armes nucléaires demeurent dépourvues d'un cadre international d'interdiction, à l'instar des autres armes de destruction massives biologiques ou chimiques.

Il a réaffirmé, à ce titre, «l'attachement de l'Algérie à faire du désarmement nucléaire une priorité absolue dans le domaine de la sécurité internationale», soulignant son rôle joué dans les efforts internationaux visant l'édification d'un monde exempt de ces armes. Evoquant les

conséquences humanitaires et environnementales que l'Algérie continue de subir depuis les années soixante, M. Boukadoum a rappelé que l'Algérie avait adhéré à l'initiative humanitaire qui reflète une prise de conscience constante de la communauté internationale des dangers de ces armes, pour conjuguer ses efforts à ceux des autres nations œuvrant pour la cause du désarmement.

M. Boukadoum a conclu son intervention en regrettant l'absence des puissances nucléaires dans le

processus de négociations, en déclarant, que grâce aux dispositions de ce Traité «nous leur avons laissé la porte ouverte pour nous rejoindre dans cette initiative pour l'intérêt de toutes les nations, y compris les leurs».

L'Algérie a participé activement à l'adoption de ce traité qui vise à renforcer le régime international de désarmement nucléaire par l'instauration, dans un premier temps, d'une nouvelle norme juridique internationale rendant les armes nucléaires interdites, en attendant de les éliminer totalement.

Cette conférence de négociations, convoquée par une résolution onusienne adoptée en décembre 2016, sous la présidence algérienne de la première Commission en charge du désarmement et de la sécurité, constitue la contribution la plus importante dans l'histoire des efforts internationaux visant le désarmement nucléaire.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Sensibiliser les hommes d'affaires algériens établis à l'étranger sur l'importance d'investir en Algérie



Le ministre du Commerce, Ahmed Abdelhafidh Saci, a mis en avant, dimanche à Alger, la nécessité de sensibiliser les hommes d'affaires algériens établis à l'étranger, sur l'importance du marché algérien notamment en matière de facilitations pour encourager l'investissement efficace.

Les enjeux économiques qui se posent à l'Algérie constituent «un grand défi» au vu de la conjoncture économique mondiale, a indiqué le ministre lors des audiences accordées à l'ambassadeur des États-Unis en Algérie, Joan A.

Polaschik et au président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie en France, Kaci Kacem Ait Yaali.

Il a ajouté que l'Algérie est engagée au respect de toutes les conventions de partenariat conclues avec ses partenaires tant arabes qu'étrangers. Lors de sa rencontre avec Mme. Polaschik qui lui a rendu une visite de courtoisie et d'adieu, le ministre s'est félicité des investissements américains dans le sud algérien soulignant leur importance à moyen et long terme, notamment dans le secteur de l'agriculture.

L'audience a été, en outre, l'occasion d'évoquer les différentes questions économiques à dimension locale, territoriale et internationale ainsi que les relations économiques entre les deux pays. Par ailleurs, M. Saci a examiné avec M. Kaci Kacem Ait Yaali le rôle de la Chambre dans le soutien des projets d'investissement en Algérie. Les deux parties ont passé en revue les opportunités pouvant être accordées aux Algériens établis à l'étranger pour investir en Algérie.

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a donné samedi à Constantine le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du tunnel Djebel El Ouahch, une partie de l'autoroute Est-Ouest ayant subi un affaissement partiel en janvier 2014.

CONSTANTINE :

Coup d'envoi des travaux de réhabilitation du tunnel de Djebel El Ouahch de l'autoroute Est-Ouest

«L'opération de réhabilitation de cette partie de l'autoroute Est-Ouest a été confiée à l'entreprise nationale Cosider pour un délai de 24 mois (travaux) que nous comptons réduire tout en respectant les normes de sécurisation requises», a souligné le ministre lors d'un point de presse tenu en marge d'une visite de travail dans cette wilaya.

Mettant l'accent sur l'importance de ce tunnel dans la «renabilisation de l'autoroute Est-ouest», du point de vue gain de temps notamment, M. Zaâlane a estimé qu'avec la réouverture de ce tunnel de 1.900 mètres, «le circuit initial de l'autoroute sera récupéré et la déviation de 13 km réalisée pour remédier à la fermeture de ce tunnel ne constituera plus qu'un choix» pour les automobilistes (de l'emprunter ou pas). Le lancement de ce chantier a eu lieu après une expertise «minutieuse et approfondie réalisée par des professionnels de renommée», a précisé le ministre qui a mis l'accent sur l'expérience cumulée par Cosider dans le domaine de réalisation de routes et de tunnels notamment.

Sur place, le ministre qui a donné des instructions fermes à l'effet de respecter toutes les



clauses techniques contenues dans le rapport d'investigation établi par les experts engagés dans ce sens, a insisté sur les critères de contrôle et de suivi ininterrompus devant accompagner tout le processus de mise à niveau de ce tunnel qui fait jonction entre les parties ouest et nord-est de la tranche orientale de l'autoroute Est-ouest reliant Constantine à El Tarf. Le minis-

tre a, par ailleurs, annoncé «l'ouverture, le 1er novembre 2017, du tube droit du tunnel du tronçon Constantine-Skikda de l'autoroute Est-ouest traversant Zighoud Youcef» (le tube gauche ayant déjà été ouvert).

Sur ce chantier, situé à cheval entre les communes de Zighoud Youcef (Constantine) et Ain Bouziane (Skikda), Abdelghani Zaâlane a donné des instructions

pour renforcer et accélérer les travaux afin de permettre à l'autoroute Est-ouest de «battre son plein» sur les plans économique et social.

La wilaya de Constantine avait bénéficié de projets structurants dans le domaine des travaux publics lui permettant de consolider son statut de capitale de l'Est algérien, a considéré le ministre, estimant qu'il s'agit là «d'acquis

de première importance nécessitant juste quelques opérations pour les revaloriser et les préserver». Dans ce sens, M. Zaâlane qui avait procédé au lancement officiel des travaux de réalisation d'une station d'évacuation des eaux pour sécuriser le Trans-rhumel Salah Bey du centre-ville de Constantine, a indiqué que l'Etat suit de près tous les imprévus ou autres anomalies.

Sur place, le ministre a donné des instructions à l'entreprise brésilienne engagée, à savoir Andrade Gutierrez, qui avait réalisé le viaduc, à l'effet de renforcer les moyens et les équipes afin de parvenir à réaliser le plus important des travaux avant la saison hivernale. M. Zaâlane a également inspecté le chantier de réalisation d'un projet de raccordement de la RN 3 à l'autoroute Est-ouest, via Zighoud Youcef, d'une longueur de 7,2 km.

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya par la visite de l'aéroport Mohamed Boudiaf et ses différentes structures et devra la clôturer par une visite sur le chantier de réalisation de la première ligne d'extension du tramway de Constantine depuis la station Zouaghi Slimane à la ville Ali Mendjeli sur plus de 10 km.

EXTENSION DU TRAMWAY DE CONSTANTINE : Abdelghani Zaâlane insiste sur la nécessaire réception de la 1^{ère} tranche du projet en août 2018

Le ministre des Travaux Publics et du Transport, Abdelghani Zaâlane, a souligné, samedi à Constantine, la nécessité de livrer, en «août 2018», la première tranche du projet d'extension du tramway de Constantine (de la station de Zouaghi Slimane à l'entrée de la nouvelle ville Ali Mendjeli). La seconde tranche de ce projet qui s'étend de l'entrée d'Ali Mendjeli à l'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri, sera réceptionnée «vers la fin du 1er semestre 2019», a souligné le ministre lors de l'inspection du chantier d'extension du tramway à l'entrée de la nouvelle ville.

Les deux tranches de cette extension, totalisant une distance globale de 10,35 km et comprenant 12 stations, sont prévues dans un délai de 35 mois et nécessitent une enveloppe financière de 277 milliards de DA, selon les explications données sur site par les responsables concernés. Considérant que la rentabilité économique de ce projet est «garantie à 100 %», le ministre a aussi mis l'accent sur l'importance sociale de ce projet qui raccordera le chef-lieu de wilaya à la ville Ali Mendjeli, permettant une meilleure mobilité des citoyens et un allègement de la tension sur le trafic automobile entre les deux villes. Au total, 24 rames supplémentaires sont en outre prévues pour cette extension et s'ajouteront aux 27 rames du tramway actuellement opérationnelles sur la ligne Benabdemalek Ramdane-Zouaghi Slimane sur un linéaire de 8,1 km.

APS

ORAN : 2.000 policiers mobilisés pour la saison estivale dans le cadre du «Plan bleu»

Quelque 2.000 policiers sont mobilisés dans la wilaya d'Oran dans le cadre du dispositif de sécurité spécial saison estivale «Plan bleu», a-t-on appris samedi auprès des services de la sûreté de wilaya.

Le chef de service de la sécurité publique, le commissaire principal Brahimi Benamar, a indiqué, lors d'une conférence de presse, que le «dispositif Plan bleu est en réalité le renforcement et la continuité du dispositif mis en place durant le mois de Ramadhan».

Selon le commissaire principal, le dispositif, mis en place le 1er juillet, consiste en la sécurisation de 14 plages dont 11 dans la daïra d'Aïn El-Turck et trois plages dans la daïra de Bousfer. La présence des policiers, a-t-il souligné, est quasi permanente et ce, de 08 heures jusqu'à une heure avancée de la nuit. Des policiers en tenue et en civil effectuent des tournées pédestres et motorisées tout au long de la journée pour veiller à la sé-

curité des estivants et de leurs biens.

Dans ce cadre, cinq postes de police en dur ont été installés au niveau de cinq plages de la daïra d'Aïn El-Turck. Le reste du dispositif est composé de brigades mobiles et pédestres.

D'autre part, la sécurité routière constitue l'un des points les plus importants du Plan bleu, a rappelé le chef de service de la sécurité publique, soulignant que trois groupes se relaient 24H/24 et 7J/7 en permanence au niveau des voies de la wilaya d'Oran pour veiller à la sécurité sur les routes, en plus des barrages fixes mis en place au niveau des points névralgiques du réseau routier de la wilaya.

Par ailleurs, concernant le dispositif mis en place durant le mois de Ramadhan, le chef de service de la Police judiciaire, le commissaire principal Bouhafs, a indiqué que 800 personnes ont été interpellées durant le mois sacré dont 105 ont été arrêtées, car faisant l'objet de recherches

et de mandats d'arrêt dans le cadre de différentes affaires. 66 autres personnes ont été arrêtées pour consommation de drogue et 67 pour différents autres délits.

Concernant la lutte contre les stupéfiants, durant le mois de Ramadhan, le même officier a fait part de la saisie de 103 kg de kif traité et 1.031 comprimés psychotropes. 113 personnes ont été présentées au parquet. Pour le mois du Ramadhan et la saison estivale, huit brigades mobiles de police judiciaire (BMPJ) ont été mises en place, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, une visite guidée a été organisée à l'attention des médias au niveau de quelques plages de la daïra d'Aïn El-Turck pour constater de visu le dispositif mis en place pour la sécurité des estivants.

Ce dispositif est composé de trois équipes se relayant toutes les huit heures afin d'assurer une sécurité optimale aux vacanciers.

MASCARA : Entrée en production de 19 projets d'investissement «avant la fin de l'année en cours»

Quelque 19 projets d'investissement, implantés dans la zone industrielle de Mascara, entreront en production avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris samedi du directeur local de l'industrie et des mines de la wilaya de Mascara.

Ces 19 projets parmi les 69 en cours de réalisation à la zone industrielle de Mascara enregistrent un taux de dépassement de leurs travaux

de l'ordre de 70 pc. Il est attendu leur achèvement durant le 4^{ème} trimestre de l'année en cours pour entrer en phase de production avant la fin de l'année, a-t-on indiqué.

Ces projets concernent plusieurs secteurs comme les industries du plastique, du caoutchouc, du bois, du papier, le bâtiment, les travaux publics et l'agroalimentaire entre autres. Les investisseurs avaient bénéficié d'assiettes

foncieres au sein de la zone industrielle comme soutien de la par des autorités de la wilaya.

Par ailleurs, le même responsable a rappelé que 88 projets représentant un investissement de 20 milliards DA ont été lancés depuis 2011 au niveau de la zone industrielle de Mascara. Quinze projets sont déjà entrés en production dont une usine d'aliments du bétail et de farine, inaugurée mercredi dernier à l'occasion

de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Il s'agit de 20 projets en secteur des services fournissant 640 emplois, 20 projets du secteur des industries (1.791 postes), 15 projets du secteur des industries alimentaires (537 emplois), sept projets en chimie, plastique, caoutchouc (31emplois), 16 en production des matériaux de construction (4.267 emplois).

ORAN : Arrestation de 7 individus auteurs d'un vol de 70 millions DA lors d'un braquage

Les éléments du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé une bande de dangereux malfaiteurs, composée de sept individus impliqués dans le vol d'une somme de 60 millions de dinars, lors du braquage du véhicule d'une société spécialisée dans la vente de téléphones portables, a-t-on appris samedi de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Selon le service de la police judiciaire, les malfaiteurs ont utilisé cinq véhicules, dont un fourgon, lors du braquage, qui s'est déroulé sur le 4ème boulevard périphérique, ainsi que des armes blanches et une bouteille de gaz lacrymogène afin de s'emparer de la somme de 60 millions de dinars, fruit de la collecte de fonds au niveau de ses nombreuses succursales situées à l'ouest du pays.

Le même service a précisé que les agents de la société privée, à bord du véhicule de service, se dirigeaient vers la banque pour y déposer la somme collectée, lorsqu'ils ont été surpris par les braqueurs qui les ont forcés de s'arrêter au bord de la route, en bloquant toutes les issues, afin de commettre leur forfait.

Les malfaiteurs avaient suivi le véhicule de service tout au long du 4ème boulevard périphérique et ont bloqué le véhicule au niveau de l'échangeur menant à la RN11 (route nationale reliant Oran à Mostaganem), dans la commune de Bir El-Djir.

L'enquête entamée a duré une vingtaine de jours, en raison du manque de preuves et de témoins, a précisé le chef de service de la PJ, le commissaire prin-



cipal Zoheir Bouhafs, ajoutant qu'après des investigations minutieuses, les enquêteurs ont réussi à appréhender les sept mis en cause et la récupération d'une partie du butin composé de 20 millions de dinars. Ils ont également saisi quatre véhicules de luxe que les malfaiteurs avaient acheté après le braquage, un lot de bijoux en or, des montres de

luxe, des téléphones portables et un appartement équipé à Ain El-Turck, sur la corniche oranaise.

Les cinq véhicules utilisés dans l'opération de braquage ont été également saisis, précise la même source, signalant que les sept mis en cause seront traduits devant la justice, une fois les procédures accomplies.

MILA : Noyade de deux jeunes dans le barrage de Béni Haroun

Deux (2) jeunes sont morts noyés, vendredi après-midi, dans les eaux du barrage de Béni Haroun dans la wilaya de Mila, apprend-on samedi de la direction de la Protection civile. Agées de 14 et 16 ans, les deux victimes étaient en train de se baigner avant de rendre l'âme dans les eaux de ce barrage du côté de la mecha «El Hdjar», située dans la commune de Terrai Bainen.

Assistée par deux plongeurs de l'unité secondaire de la commune de Grarem Gouga, l'unité secondaire de la Protection civile de Terrai Bainen est intervenue hier après-midi pour repêcher les corps sans vie des deux victimes.

Pour rappel, l'agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) a lancé au début du mois de juin dernier une campagne de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages, à travers l'organisation d'activités et d'opérations de prévention contre les périls de cette pratique.

Depuis les cinq dernières années jusqu'à ce jour, le nombre des décès par noyade dans les barrages algériens est arrivé à 117 cas selon les statistiques de l'agence nationale des barrages et des transferts.

SIDI BEL ABBÈS : Saisie de 127 kg de kif traité à Moulay Slissen

Les services de la gendarmerie nationale de Moulay Slissene, au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès, ont procédé, le week-end dernier, à la saisie de 127 kg de kif traité, a-t-on appris samedi de source sécuritaire. Cette quantité de drogue a été découverte à bord d'un véhicule utilitaire, après sa fouille minutieuse par des éléments de la gendarmerie nationale au niveau de la RN no 95.

Un réseau de narcotrafiquants activant au niveau de la partie ouest de la wilaya, a été démantelé dans la foulée de cette opération. Quatre éléments du réseau ont été arrêtés et deux autres sont actuellement en fuite, a-t-on ajouté de même source.

Une procédure judiciaire a été ouverte à l'encontre des quatre prévenus dans cette affaire. Ils ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Telagh qui les a placés sous mandat de dépôt.

TIZI-OUZOU : Plus de 800 arbres fruitiers et 300 bottes de foin brûlés

Quelque 820 arbres fruitiers et 300 bottes de foin ont été la proie des flammes générées par des incendies qui se sont déclarés vendredi dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile.

Parmi ces arbres fruitiers, 700 sont des oliviers les 120 restants étant des arbres à noyaux notamment, a-t-on indiqué de même source, précisant que 48 foyers d'incendie dont 10 importants (ayant ravagé un hectare de végétation ou plus) se sont déclarés vendredi dernier dans les communes de Benni Aïssi, Timizart, Ifigha, Makouda, Tizi Rached, Larbaa N'ath Irathen, Frikat, Ait Toudert, Tizi Gheniff. S'agissant des dégâts causés au couvert végétal, la protection civile fait état de 80 ha entre broussailles, maquis et forêt.

L'intervention de la protection civile qui a mobilisé d'importants moyens humains et matériels dont la colonne mobile, en collaboration avec les services de la conservation des forêts, des communes concernées et des citoyens, a permis de sauver plusieurs habitations, ainsi que des centaines d'hectares de forêts et de récoltes menacés par les flammes générées par les conditions climatiques (canicule) favorables à la propagation du feu, a-t-on ajouté.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Saisie de plus de 19 kg de drogue et arrestation de 150 individus impliqués dans différents crimes à travers le pays

Les forces de police dans plusieurs wilayas du pays ont saisi plus de 19 kg de drogue et 5.337 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente sans autorisation et arrêté 150 individus impliqués dans des affaires criminelles, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

En application du plan sécuritaire mis en place par la DGSN pour lutter contre les différentes formes de criminalité, les services de la sûreté de wilaya d'El Bayadh ont mené deux opérations qui se sont soldées par la saisie 9 kg de kif traité, 757 comprimés psychotropes, deux (2) grandes épées et du matériel de découpage et d'emballage

des drogues, a précisé le communiqué. Les mêmes services ont également arrêté deux (2) individus âgés de 26 et 47 ans et saisi 720 comprimés psychotropes. Les éléments de la sûreté urbaine de la même wilaya ont saisi une autre quantité de kif traité et 37 comprimés psychotropes et arrêté un suspect âgé de 28 ans.

Les forces de police dans les wilayas de Tizi Ouzou, Adrar et Bechar ont saisi 7,4 kg de drogue et une importante quantité de comprimés psychotropes et arrêté trois (3) individus qui se livraient au commerce illicite de ces substances.

Dans les wilayas de Skikda et de Constantine, les forces de police ont arrêté quatre

dealers (deux à Skikda et deux à Constantine) et saisi 2,934 Kg de kif traité.

Les services de police de la sûreté de wilaya de Saïda ont, quant à eux, saisi 2.424 unités de boissons alcoolisées destinées à la vente sans autorisation.

A Saïda, La Brigade de recherche et intervention a procédé à l'arrestation d'un individu s'adonnant à la vente de boissons alcoolisées sans autorisation et à la saisie de 1656 unités.

Dans des opérations distinctes, les forces de police ont saisi 2 913 unités de boissons alcoolisées à Biskra (361 unités), Khenchla (598 unités), Saïda (372 unités), Mascara (1138 unités) et Tlemcen (444 unités) et des armes blanches.

Cette opération s'est soldée également par la saisie d'une somme de 70.000DA et l'arrestation de 6 individus suspects âgés de 20 à 40 ans dont la majorité sont des repris de justice.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue, les forces de sécurité de la wilaya d'Alger ont procédé à la saisie de 457 comprimés psychotropes, une quantité considérable de kif traité, 17 armes blanches et à l'arrestation de 129 individus pour possession et commercialisation de drogues et de comprimés psychotropes. Dans un autre contexte, 5 personnes ont été arrêtées, les deux derniers jours, pour exploitation illégale des parkings au niveau des rues et quartiers d'Alger.

BÉJAÏA Quelque 70 hectares de végétation partis en fumée ces dernières 24 heures

Quelques 70 hectares de végétation ont brûlé ces dernières 24 heures dans la wilaya de Béjaïa à la faveur des vents et de la forte canicule qui y règnent depuis quelques jours, indique un bilan recoupé de la protection civile et des services forestier.

La plupart des feux ont été éteints ce samedi en début de matinée, à l'exception d'un feu déclaré dans le massif de Souk-el-teninen à 25 km à l'Est de Béjaïa, encore en ignition sur les crêtes et qui pose un problème d'accès aux secouristes et un autre sur les hauteurs d'Amizour, à 24 km au sud de Béjaïa. Néanmoins en milieu d'après-midi, cinq autres départs de feux ont été déplorés, notamment aux alentours des sinistres précé-



dents, notamment à Beni-ksila et Ouedhas à l'ouest et Souk-El-Ténine et Aokas à l'Est ainsi qu'à Kendira aux frontières sud, mitoyenne avec la

wilaya de Sétif. D'importants renforts ont été dépêchés sur chacun des sinistres déclarés afin de contenir au moins la propagation des flammes, fortement attisées par la levée de vents violents, a-t-on signalé indiquant que cette vague d'incendies a occasionné depuis le début de la saison estivale quelques 230 hectares.

Si les motifs tiennent essentiellement aux effets de la canicule d'autres facteurs d'ordre humain ont été mis en cause. Abane Lahlal, de la conservation des forêts met à l'index les défrichements et les négligences surtout, à l'image du feu de Beni-Ksila, qui n'en a été qu'une extension d'une feu survenue dans une décharge publique sauvage.

AFRIQUE DU SUD : 11 adolescents morts d'une circoncision ratée en deux semaines



Onze adolescents sont décédés en raison d'une circoncision ratée en deux semaines pendant la saison d'initiation hivernale en Afrique du Sud, ont annoncé samedi les autorités. Tous les décès ont été signalés dans la province du Cap oriental, un foyer de décès liés à la circoncision, selon le Département provincial des affaires traditionnelles.

Le nombre de morts des initiés dans une courte période «est alarmant», a déclaré Fikile Xasa du département.

Les décès sont survenus malgré la campagne «décès zéro» lancée par le gouvernement.

Les équipes envoyées par le gouvernement surveillent actuellement la situation dans tout le pays pendant la saison d'initiation.

Pendant ce temps, plus de 22 garçons ont été sauvés des écoles d'initiation illégales dans la province, selon la Community Development Foundation of South Africa (CDFSA), qui traite de la sécurité des initiés.

L'année dernière, plus de 70 garçons sont morts dans les écoles d'initiation et d'autres ont été hospitalisés uniquement dans la province du Cap Oriental, selon la CDFSA.

JAPON: Le bilan des inondations grimpe à 18 morts



Quelque 12.000 sauveteurs étaient encore mobilisés dimanche pour tenter de retrouver des survivants, selon le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga. «Nous faisons le maximum d'efforts pour secourir des gens» qui sont portés disparus ou bloqués, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Le dernier bilan fait état de 18 morts et 27 personnes portées disparues ou ne pouvant pas être contactées, selon les préfectures de Fukuoka et Oita. Plus de 500 personnes sont toujours coupées du monde par les amas de boue, selon la chaîne de télévision japonaise NHK. Des images de la télévision ont montré des hélicoptères de secours cloués au sol sur un hélicoptère de fortune en raison de pluies diluviennes, tandis que les habitants prient pour la sécurité de leur proches.

L'agence météorologique japonaise a mis en garde dimanche contre de nouvelles pluies diluviennes et des coulées de boue sur l'île de Kyushu, incluant Fukuoka et Oita.

Des sauveteurs poursuivaient dimanche les opérations d'évacuation de survivants dans des lieux isolés au Japon, trois jours après le début de crues dévastatrices survenues dans le sud du pays, dont le bilan a atteint 18 morts.

Des rivières en crue à la suite de précipitations d'une ampleur sans précédent ont détruit routes, maisons et écoles dans une grande partie de Kyushu, la plus méridionale des quatre principales îles de l'archipel nippon, à environ 900 km au sud-ouest de Tokyo.

PAKISTAN-INDE Le Pakistan libère 78 pêcheurs indiens

Le Pakistan a libéré dimanche 78 pêcheurs indiens détenus pour avoir empiété sur ses eaux territoriales, ont annoncé les autorités locales.

"Les pêcheurs ont été relâchés de la prison Landhi de Karachi", a déclaré un responsable du département des affaires intérieures

de la province du Sindh (sud-est), Naseem Siddiqui, cité par l'AFP. Ils devraient regagner l'Inde lundi.

"298 pêcheurs indiens sont encore emprisonnés et seront relâchés à la frontière maritime de leur nationalité par l'Inde", a précisé le responsable

pakistanaï. Des dizaines de pêcheurs indiens et pakistanaï sont arrêtés chaque année dans la mer d'Arabie au motif qu'ils ont traversé la frontière maritime entre les deux pays, mal définie.

APS

SELON LE DERNIER RAPPORT DE L'ONU L'insécurité alimentaire représente un plus grand défi en période de conflit civil et de sécheresse

Les bonnes récoltes agricoles obtenues dans certaines régions du monde ont permis de maintenir les stocks alimentaires mondiaux, selon le dernier rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les Perspectives de récolte et la situation alimentaire, soulignant que les crises prolongées et les troubles ont contribué à gonfler les rangs des personnes déplacées et souffrant de la faim ailleurs.

Toujours d'après le rapport, «quelques 37 pays, dont 26 en Afrique, ont besoin d'aide alimentaire externe.»

Le rapport indique également que «les conflits civils sont toujours le principal facteur conduisant à une situation d'insécurité alimentaire grave, comme cela est le cas au Soudan du Sud où sévit la famine, ainsi qu'au Yémen et dans le Nord du Nigéria où il existe un risque élevé de famine localisée.» «Les mauvaises conditions météorologiques tendent à aggraver le risque de famine en Somalie», a-t-on noté.

Les réfugiés ayant fui les troubles civils dans des pays tels que l'Irak, la Syrie et la République centrafricaine exercent une pression supplémentaire sur les stocks



alimentaires des communautés hôtes, souligne le rapport de la FAO.

Selon les estimations, près de 5,5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave au Soudan du Sud, où les prix du maïs et du sorgho sont quatre fois plus élevés qu'en avril 2016.

En Somalie, près de 3,2 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire et agricole d'urgence, tandis qu'ils sont 17 millions à en avoir besoin au Yémen. Dans le Nord du Nigéria, 7,1 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire grave, en raison des perturbations provoquées par les conflits, et sans doute davantage seront amenés à connaître une situation moins désastreuse mais fe-

ront face à des conditions stressantes.

«Les 37 pays ayant actuellement besoin d'une aide alimentaire extérieure sont: l'Afghanistan, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République populaire démocratique de Corée, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, la Guinée, Haïti, l'Irak, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, la Birmanie, le Niger, le Nigéria, le Pakistan, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud, le Swaziland, la Syrie, l'Ouganda, le Yémen et le Zimbabwe», selon le rapport.

VIETNAM Près de trois tonnes d'ivoire saisies

Près de trois tonnes d'ivoire ont été confisquées dans le centre du Vietnam, a annoncé hier la police, une nouvelle saisie dans ce pays d'Asie du Sud-Est prisé pour le trafic de défenses d'éléphants.

La police de la province de Thanh Hoa a découvert 2,7 tonnes d'ivoire dissimulés dans des boîtes en carton sur un camion qui était en route vers la capitale Hanoï, a précisé la police sur son site. «Il s'agit de la plus importante saisie d'ivoire de contrebande dans la province de Thanh Hoa», selon la même source.

Ces défenses d'élé-



phants proviennent d'Afrique du Sud, selon des médias d'Etat.

Le conducteur du camion a affirmé ne pas être au courant de ce qu'il transportait, observe le quotidien Tuoi Tre. Le commerce international

d'ivoire est interdit depuis 1989 par la Convention sur le commerce des espèces menacées (Cites).

La demande pour les organes d'animaux, en particulier en Chine et au Vietnam, a décimé les

populations de nombreuses espèces rares et constitue un fléau pour les éléphants et rhinocéros d'Afrique. En octobre, deux tonnes d'ivoire cachées dans une cargaison de bois venant du Mozambique avaient été saisies au Vietnam.

Le commerce illégal d'ivoire est la troisième forme de trafic le plus rentable après les stupéfiants et les armes. Le trafic est alimenté par la demande en Asie et au Moyen-Orient, où les défenses d'éléphant sont utilisées dans la médecine traditionnelle et en ornementation. Il peut être revendu jusqu'à 7.000 euros le kilo.

BRÉSIL: Saisie de plus de cinq tonnes de cannabis dans un camion



La police brésilienne a réussi à saisir 5,1 tonnes de cannabis dans un camion qui circulait sur une route de l'Etat de Santa Catarina (Sud), ont indiqué samedi les autorités locales.

Trois personnes ont été arrêtées jeudi dans l'opération, qui a permis d'effectuer «la plus grande saisie de drogues de l'Etat de Santa Catarina», a expliqué la police locale dans un communiqué publié sur son site. Le chauffeur du camion a été interpellé, ainsi que deux frères soupçonnés d'être les proprié-

étaires de la drogue.

Selon la police, les premiers éléments de l'enquête indiquent que ces deux frères étaient aussi liés à deux autres affaires de cargaisons de cannabis saisies récemment, une de 5,029 tonnes en mai et une de 4,7 tonnes en juin. Le Brésil est en proie à une flambée de violence liée au trafic de drogue, notamment à Rio de Janeiro. De nombreuses personnes ont été tuées dans les échanges de tirs entre policiers et trafiquants des familles ces dernières semaines.

ÉTATS-UNIS: Los Angeles fait face à la plus grave canicule depuis 131 ans



Avec 36,6 degrés Celsius, Los Angeles, ville dans l'ouest des États-Unis, a enregistré samedi un nouveau record de chaleur, l'ancien record de 35 degrés remontant à 1886, a annoncé le Service national météorologique (NWS). «C'est une situation dangereuse, une menace croissante mettant en danger la vie des malades affectés par la chaleur, particulièrement pour les personnes n'ayant pas de climatisation. Des

coupures de courant sont plus probables», averti le NWS, selon lequel les températures à Los Angeles devraient commencer à baisser dimanche dans certaines zones.

Pour faire face à cette chaleur, les autorités municipales de Los Angeles ont demandé à certains centres de récréation et bibliothèques équipés de climatiseurs d'accueillir les personnes ayant besoin de se rafraîchir.

USA 2.300 pompiers combattent des feux de forêt en Californie



Quelque 2.300 pompiers luttent samedi contre plusieurs incendies de forêt en Californie, qui a connu cinq longues années de sécheresse et qui connaît en ce moment des températures particulièrement élevées, notamment dans sa partie méridionale.

Un de ces incendies, qui s'est déclaré sur les contreforts de la Sierra Nevada au nord de Sacramento, avait à la mi-journée détruit dix maisons, s'étendant sur 800 hectares de zones forestières et entraînant des évacuations d'habitants de la région. Selon les autorités locales, six personnes, dont un pompier, ont été légèrement blessés.

Un autre feu, dans le Comté de

Santa Barbara, s'étend désormais sur plus de 3.200 hectares de forêts, une superficie deux fois plus grande qu'avant la nuit de vendredi à samedi, sous l'effet de vents chauds et secs, et a lui aussi conduit à des évacuations. Au total, on recensait samedi 17 incendies de ce type, plus ou moins maîtrisés, dans cet État américain du sud-ouest, de la forêt de Six Rivers dans le nord à celle de San Bernardino à l'ouest de Los Angeles, une agglomération où la température dans le centre-ville égalait le record de 36 degrés Celsius enregistré en 1954. Le gouverneur de Californie Jerry Brown a annoncé en avril la fin officielle de la sécheresse qui a sévi plus de cinq ans dans son État.

TURQUIE: Meeting à Istanbul marquant la fin de la marche de l'opposition

Des dizaines de milliers de personnes se sont réunies dimanche à Istanbul pour un meeting marquant la fin de la marche entamée par le chef de l'opposition le 15 juin à Ankara, ont rapporté des médias.

Selon les sources, Kemal Kilicdaroglu, leader du Parti républicain du peuple (CHP), a déclaré que cette marche qui durait depuis 25 jours n'"est pas la dernière". La foule s'étendait sur une grande esplanade près de la prison de Maltepe où est incarcéré Enis Berberoglu, député CHP condamné à 25 ans de prison pour avoir fourni au journal d'opposition Cumhuriyet des informations "confidentielles". L'opposition dénonce ce qu'elle appelle une "dérive autoritaire" du président turc, notamment depuis l'adoption par référendum en avril d'un renforcement de ses pouvoirs et depuis les purges effectuées après la tentative de putsch avorté il y a un an: environ 50.000 personnes ont été arrêtées et plus de 100.000 limogées ou suspendues de leurs fonctions, selon les médias locaux.

CHINE : 83 morts et disparus à la suite des crues dans la province du Hunan

Les pluies diluviennes qui se sont abattues depuis le mois de juin dans la province chinoise du Hunan (centre) ont touché plus de douze millions d'habitants, et 83 personnes sont mortes ou portées disparues, a annoncé hier le gouvernement provincial.

Parmi les victimes, 28 ont été ensevelies dans des glissements de terrains, treize ont été emportées par des crues soudaines, 22 sont mortes dans l'effondrement de bâtiments, quatre se sont noyées et seize autres sont mortes ou portées disparues à la suite d'effondrements de terrain en raison d'aides causes.

Plus de 1,62 million d'habitants ont été évacués dans la province, et plus de 470.000 ont besoin d'aides d'urgence. Un total de 53.000 logements se sont effondrés, 68.000 ont été gravement endommagés et plus de 280.000 l'ont été partiellement.

Un épisode de pluies torrentielles a frappé la province depuis le 22 juin, entraînant des records de crues dans plusieurs rivières. Plus de 52.000 soldats, policiers, pompiers et responsables gouvernementaux ont été mobilisés dans les opérations de secours. Le gouvernement provincial est en état d'alerte élevé alors qu'une nouvelle série de pluies est arrivée samedi.

Le feu de forêt en Mongolie intérieure a été éteint

Un incendie provoqué par la foudre et ayant ravagé 1.500 hectares de forêt dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, a été éteint, ont confirmé les autorités locales dimanche.

Le feu s'est déclaré jeudi. Environ 4.000 pompiers de Mongolie intérieure et de la province voisine du Heilongjiang, ainsi qu'une dizaine d'hélicoptères ont été mobilisés. Tous les foyers ont été éteints samedi à 20h00. Les pompiers continuent cependant à surveiller les fumées. La forêt fait partie des monts du Grand Khingan dans le nord et le nord-est du pays. Selon les pompiers, les monts du Grand Khingan ont connu cette année une longue période de températures élevées ainsi qu'une grave sécheresse, ce qui rend plus difficiles les efforts pour prévenir et éteindre les incendies.

APS

INCENDIES AU CANADA: Des milliers d'évacuations, état d'urgence en Colombie-Britannique



Le gouvernement de la Colombie-Britannique a décrété l'état d'urgence en raison des nombreux incendies qui ravagent le centre et le sud de la province canadienne, entraînant l'évacuation de milliers de personnes.

«Compte tenu de la situation actuelle des feux de forêt et de l'augmentation attendue de leur activité, la province prend cette mesure extraordinaire de déclarer l'état d'urgence pour l'ensemble de la province», a fait savoir tard vendredi Todd Stone, ministre des Transports de Colombie-Britannique et chargé des situations d'urgence, dans un communiqué.

L'activité des incendies devrait augmenter en raison d'un temps chaud et sec qui touche la province. «La chaleur, combinée à la masse d'air chaud et sec de juin, fera augmenter les risques d'incendie

sur une bonne partie du sud de la Colombie-Britannique», a annoncé samedi Environnement Canada, les services météorologiques du pays.

Le service de lutte contre les incendies de forêt de la Colombie-Britannique a recensé 138 départs de feu sur la seule journée de vendredi.

Ce jour-là, des habitants des villages d'Ashcroft — dont l'hôpital a été fermé par précaution — et de Cache Creek, situés dans le district régional de Thompson-Nicola, ont été évacués.

Dans le district de Kamloops, à une centaine de kilomètres à l'est d'Ashcroft, plus de 3.600 personnes ont dû quitter leur logement. Et une trentaine de propriétés au nord de Princeton, dans le sud de la province, ont été évacuées dans la nuit de vendredi à samedi.

POLOGNE: 10.000 personnes évacuées après la découverte d'une bombe allemande

Les autorités polonaises ont lancé hier matin l'évacuation de quelque 10.000 personnes à Bialystok, dans l'est du pays, après la découverte d'une bombe allemande de 500 kilos datant de la Seconde guerre mondiale.

Selon les autorités municipales, les habitants d'une soixantaine de rues à Bialystok et de 45 autres dans deux

communes de banlieue étaient obligés de quitter leurs maisons pour plusieurs heures, les démineurs militaires estimant que la bombe, découverte lors de travaux de construction, présenterait un risque d'explosion au moment d'être soulevée par une grue. L'évacuation concerne également les rues le long du parcours du camion militaire qui

doit transporter l'engin sur un terrain militaire où il sera détruit.

Des bombes, vestiges de la Seconde guerre mondiale, sont régulièrement retrouvées sur les chantiers polonais, et notamment à Varsovie, qui fut bombardée et son centre rasé à 90% par les occupants allemands avant la fin du conflit.

PHILIPPINES Séisme de magnitude 6,5 dans le centre



Un séisme de magnitude 6,5 a été enregistré jeudi dans le centre des Philippines, a rapporté l'institut géologique américain USGS, mais aucune alerte au tsunami n'a été émise.

Le tremblement de terre s'est déclenché peu après 16h00 (08h00 GMT) à une profondeur de

6 km, à 12 km au nord-est de la ville d'Ormoc, sur l'île de Leyte. L'institut avait auparavant fait état d'une secousse d'une magnitude de 6,9.

Les Philippines se situent sur la «ceinture de feu» du Pacifique, zone où se rencontrent des plaques tectoniques, ce qui produit une fréquente activité sismique et volcanique. Un séisme meurtrier, de magnitude 7,1, avait fait 220 morts en octobre 2013 dans les îles du centre de l'archipel.

En février, un séisme d'une magnitude de 6,5 avait fait huit morts et plus de 250 blessés dans la ville côtière de Surigao, sur l'île de Mindanao (sud). L'île de Leyte, de son côté, avait été dévastée en novembre 2013 par le super-typhon Haiyan, qui avait fait 7.350 morts ou disparus aux Philippines.

MÉNOPAUSE : QUELS CHANGEMENTS SURVIENNENT AUTOUR DE 45 ANS ?

Les mouvements hormonaux ont des répercussions sur tout l'organisme. C'est pourquoi ils peuvent altérer momentanément la qualité de vie. Sommeil, humeur, poids se fragilisent à des degrés divers.

Toutes ces misères sont dues à un seul phénomène : l'excès d'oestrogènes. Plus on approche de la ménopause, plus les ovaires ont de mal à déclencher chaque mois une ovulation performante. Ce qui provoque un déficit de la production de progestérone, et donc un excès relatif d'oestrogènes.

Ce sont ces hormones qui font gonfler les seins avant les règles et, quand il y a excès, favorisent la formation d'œdème avec rétention d'eau. Voyant que les ovaires répondent moins bien à ses commandes, l'hypothalamus, situé dans le cerveau, augmente les ordres qu'il envoie (via des messagers chimiques, la FSH et la LH) pour leur faire sécréter des hormones. Mais, ses efforts restant de plus en plus sans effet, le centre hypothalamique se dérègle à son tour et se met à fonctionner de manière anarchique. Or, dans la même région de l'hypothalamus, se trouvent, côte à côte, le centre de commande de la fonction ovarienne et le centre de la thermorégulation destiné à contrôler la température du corps (en la maintenant autour de 37 °C quand tout va bien). Le dérèglement du premier entraîne, par voisinage, des turbulences du centre de thermorégulation, qui décide parfois, hors de propos... de déclencher les fameuses bouffées de chaleur.

Ces bouffées de chaleur peuvent commencer à se manifester sous forme de sueurs nocturnes ou durant la semaine d'arrêt de sa contraception. Elles enflamment le plus souvent la face, le cou et le thorax, durent généralement de trente secondes à trois minutes, et s'achèvent par des sueurs froides. Leur intensité varie considérablement d'une femme à l'autre. De même, les plus chanceuses n'en souffri-



ront que trois fois par semaine, tandis que d'autres auront leurs "vapeurs" dix fois dans la journée et seront obligées de changer les draps au milieu de la nuit. Des insomnies et douleurs articulaires peuvent aussi apparaître, mais de tête et migraines se trouver aggravées, tous ces troubles engendrant une grande fatigue, sans compter la mauvaise humeur, l'anxiété ou la déprime qui en découlent... Les hormones féminines exercent également une action sur le système nerveux. La progestérone ayant un effet calmant et anxiolytique, quand elle vient à manquer, notre

résistance au stress a tendance à diminuer. Résultat : le temps que notre cerveau s'habitue à cette nouvelle donne, les contrariétés prennent parfois une importance exagérée. Même si cette période de la vie n'est pas toujours facile (qui échappe au syndrome du nid vide, quand les enfants partent ?), cela peut suffire à expliquer pourquoi l'on se sent tout à coup si vulnérable, hyper nerveuse et émotive. Le sommeil peut s'en ressentir, si l'on se prend à "ruminer" une fois la lumière éteinte, puis que des bouffées de chaleur nous réveillent. Et ce mauvais repos n'arrange rien.

Quand les oestrogènes commencent à leur tour à quitter le navire, leur manque risque de réduire un peu le temps de sommeil et sa qualité (certaines femmes connaissent aussi des périodes d'insomnie lors des règles, lorsqu'ils chivent brutalement). Bref, si environ 2 femmes sur 10 traversent cette période quasiment sans s'en apercevoir, "pour certaines, c'est la traversée du Cap Horn", résume le Dr. Ella. Une petite consolation toutefois : le déséquilibre de la ménopause est généralement plus difficile à vivre que la ménopause franchement installée!

LA PRISE DE POIDS N'EST PAS INÉLUCTABLE

Statistiquement, on constate souvent un gain de 3 kg ou plus à cette période de la vie. Selon certaines recherches, l'hyper-estrogénie pourrait entraîner un dérèglement du centre du comportement alimentaire au niveau du cerveau, augmentant l'appétit et le goût pour les suceries. Une hypothèse qui reste cependant à confirmer. Ce qui est sûr, c'est que le métabolisme de base diminue, rappelle le Pr. Gompel et que la répartition de la graisse se modifie, les bourrelets ayant de plus en plus tendance à s'installer autour du ventre. Ce qui dénote aussi une augmentation de la résistance à l'insuline. Mais on peut réagir.

La quarantaine devrait marquer un cap en ce qui concerne notre hygiène de vie. Jusqu'à 40 ans, nos excès et négligences ont été compensés par le tonus naturel du corps. Mais les muscles commencent à fondre, de petites rides à s'installer au coin des yeux, un début de presbytie impose parfois l'achat de premières lunettes et, quand on "fait la fêta", il faut des jours pour s'en remettre. Le message est clair : dorénavant, pour garder la forme et les formes, il va falloir se montrer plus vigilante. La solution idéale ? Non pas compter les calories, mais bouger davantage. "D'autant que le stropids expose davantage aux bouffées de chaleur, alors qu'à l'inverse, l'exercice physique semble limiter leur fréquence et leur intensité.

LES PROTÉINES VÉGÉTALES CONTRE LA MÉNOPAUSE PRÉCOCE

À long terme, une consommation régulière de protéines végétales, comme les grains entiers, le soja et le tofu, peut protéger les femmes de la ménopause précoce.

Les femmes qui consomment régulièrement des protéines végétales comme des céréales complètes, des oléagineux et du tofu réduisent leur risque de la ménopause précoce et pourraient prolonger leur fertilité, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *American Journal of Epidemiology*. La ménopause précoce, qui se manifeste avant l'âge de 45 ans, affecte environ 10% des femmes et est associée à un risque plus élevé de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose et de déclin cognitif précoce. Peu d'études ont évalué l'apport en protéines végétales joue un rôle sur son apparition.

Les chercheurs des universités du Massachusetts et Harvard aux

Etats-Unis ont mené une étude de grande ampleur avec 116 000 femmes âgées de 25 à 42 ans pour comprendre la relation entre l'alimentation et le risque de ménopause précoce.

«Une meilleure compréhension de la façon dont la consommation de protéines végétales est associée au vieillissement des ovaires peut identifier les moyens pour les femmes de modifier leur risque de ménopause précoce et les conditions de santé associées», a affirmé la professeure Elizabeth Ber-tone-Johnson, auteure de l'étude.

Les participantes ont déclaré à quelle fréquence elles mangeaient une seule portion de 131 aliments, boissons et compléments alimentaires au cours de l'année, de 1 à 6 fois par mois jusqu'à 6 fois par jour.

Les chercheurs ont observé que les femmes consommant environ 6,5 % de leurs calories quoti-

diennes en tant que protéines végétales avaient un risque significatif de 16% moins élevé de ménopause précoce par rapport aux femmes dont la consommation était d'environ 4% de leurs calories. Pour une femme ayant un régime alimentaire de 2 000 calories par jour, les auteurs expliquent que c'est égal à trois à quatre portions de protéines végétales, soit environ 32,5 grammes par jour. «Bien que relativement peu de femmes dans notre étude aient consommé des niveaux très élevés de protéines végétales et que notre pouvoir d'analyse était limité, les femmes consommant 9% ou plus de leurs calories provenant de protéines végétales avaient un risque plus faible de ménopause précoce par rapport à celles qui en mangeaient moins de 4% », explique le professeur Elizabeth Ber-tone-Johnson, auteure de l'étude.



Ménopause précoce : le tabac en partie responsable



Les femmes exposées au tabac de façon active ou passive, auraient plus de risque de souffrir d'infertilité et seraient ménopausées plus tôt. Les chercheurs du Roswell Park Cancer Institute à Buffalo (Etats-Unis) ont analysé l'exposition au tabac de 93 676 femmes âgées de 50 à 79 ans. Certaines étaient des fumeuses, d'autres avaient cessé de fumer, d'autres enfin n'avaient jamais fumé mais avaient été victimes de tabagisme passif.

En se penchant ensuite sur l'historique de leur fécondité, les chercheurs américains ont découvert que cette exposition au tabac, qu'elle soit active ou passive, avaient des répercussions sur l'âge de la ménopause ainsi que sur la capacité à tomber enceinte.

Comparativement aux femmes qui avaient jamais fumé, l'équipe a constaté que les femmes qui étaient des fumeuses actuelles ou anciennes étaient affectées de 14% de risques d'infertilité en plus et 26% plus de risques de subir la ménopause avant l'âge de 50 ans souligne le Dr Andrew Highland, co-auteur de l'étude publiée dans la revue professionnelle Tobacco Control.

En outre, la ménopause est également arrivée de manière précoce (en moyenne 13 mois plus tôt) chez les femmes victimes de tabagisme passif.

Cela vient appuyer les conclusions d'une étude précédente qui affirmait que les fumeuses porteuses d'un certain type de gènes voyaient apparaître les premiers symptômes de ménopause en moyenne neuf ans plus tôt que les non fumeuses.

Bien que l'équipe de chercheurs n'ait pas enquêté sur les mécanismes par lesquels l'exposition au tabac mène à l'infertilité et la ménopause plus tôt, les scientifiques américains pensent que ce sont les toxines présentes dans la fumée de tabac qui pourraient interférer avec les processus de reproduction et hormonaux.

CERTAINS PRODUITS DE BEAUTÉ AVANCENT L'ÂGE DE LA MÉNopause

L'âge de la ménopause est normalement déterminé par notre vie hormonale. Mais certains produits de beauté peuvent faire avancer plus vite l'horloge biologique.

La ménopause est un processus physiologique naturel qui marque, pour les femmes, la fin de leur période de fertilité. En moyenne, c'est à 51 ans que le subtil équilibre entre oestrogènes et progestérone commence à se rompre. Mais une étude semble indiquer que l'exposition à certains polluants ou à des substances chimiques peut accélérer le mouvement de notre horloge biologique et faire apparaître la ménopause de façon plus précoce. Selon le Dr Amber Cooper, du Service d'obstétrique et de gynécologie de l'Université de Saint-Louis (Etats-Unis), cette exposition aux molécules chimiques, contenues notamment dans nos produits de beauté, peut même avancer l'âge de la ménopause de 4 ans.

LA MÉNopause ARRIVE ENTRE 1,9 ANS À 3,8 ANS PLUS TÔT

Pour cette étude, le Dr Cooper et son équipe ont suivi 31 500 femmes qui participaient à une vaste étude nationale de surveillance épidémiologique. Tous les deux ans, entre 1999 et 2008, elles ont répondu à un questionnaire de santé et de nutrition et dû répondre par oui ou non à la question "Êtes-vous ménopausée?"



A un certain moment, les scientifiques ont procédé à des analyses de sang et d'urine pour vérifier la présence éventuelle de pesticides, de phthalates trouvés dans les parfums, matières plastiques, cosmétiques, laque pour les cheveux ou oestrogènes d'origine végétale. C'est ainsi que les chercheurs ont découvert que les femmes ayant dans l'organisme d'importants taux de substances chimiques étaient ménopausées entre 1,9 ans à 3,8 ans plus tôt que les femmes

ayant des taux plus faibles.

Ils ont en outre constaté que ce n'était pas seulement l'exposition aux substances chimiques mais l'augmentation de cette exposition au fil du temps qui avait des répercussions sur la fonction ovarienne.

Ans. Les femmes qui avaient le plus fort taux de substances chimiques dans le sang et l'urine étaient six fois plus susceptibles d'être ménopausées que celles ayant un taux inférieur. Ces résultats ne prouvent pas que l'exposition

à ces produits chimiques provoque une ménopause précoce, mais que les deux pourraient être connectés en quelque sorte" a déclaré le Dr Cooper.

Pour tenter de réduire leur exposition aux produits chimiques, il est conseillé de choisir des produits qui ne contiennent ni parfum, ni parfum de synthèse, sources de phthalates. Ou d'opter pour des produits de beauté bio, qui contiennent moins de résidus de pesticides et autres produits chimiques.

BOIRE DU LAIT L'ÉVITERAIT

Un apport élevé en calcium et en vitamine D permettrait d'éviter de souffrir de ménopause précoce, selon une étude américaine.

La ménopause précoce (définie comme la cessation de la fonction ovarienne avant l'âge de 45 ans), affecte environ 10% des femmes et est associée à un risque plus élevé de maladie cardiovasculaire, d'ostéoporose et de déclin cognitive. Peu de facteurs de risque modifiables pour la ménopause précoce ont été identifiés, mais les données émergentes suggèrent qu'une consommation élevée de vitamine D peut réduire le risque.

Une étude menée sur près de 120 000 femmes âgées de 22 à 49 ans par les chercheurs de l'Université du Massachusetts a constaté que celles qui avaient la consommation de calcium la plus élevée étaient 13% moins susceptibles d'être ménopausées à

l'âge de 45 ans que les femmes ayant un apport moindre. Cette étude a également révélé qu'un taux élevé de vitamine D dans le régime réduisait de 17% le risque de ménopause précoce.

PAS DE BIENFAITS AVEC LE CALCIUM EN SUPPLÉMENTATION

Pour cette étude, les apports de vitamine D et de calcium provenant des aliments et des suppléments ont été mesurés tous les 4 ans par le biais d'un questionnaire sur les habitudes alimentaires.

Les carences en calcium et en vitamine D ont déjà été impliquées dans le syndrome des ovaires polykystiques, l'endométriose et le syndrome prémenstruel. Mais c'est la première fois que des chercheurs trouvent un lien entre consommation de calcium et de vi-



tamine D alimentaires et la fertilité. A noter que la supplémentation ne semble pas réduire le risque de ménopause précoce.

LA MÉNopause PRÉCOCE AUGMENTE LE RISQUE CARDIOVASCULAIRE

Être ménopausée avant 45 ans augmente le risque de maladies cardiovasculaires et de décès précoce, selon une étude menée par les chercheurs des Pays-Bas.

L'âge moyen de la ménopause est de 51 ans mais certaines femmes entrent dans cette nouvelle période de leur vie reproductive dès 45 ans (on parle alors de ménopause précoce), parfois même 40 ans (ménopause prématurée).

Des chercheurs des Pays-Bas ont fait une méta-analyse de 22 études portant sur 310 000 femmes ayant connu une ménopause précoce ou prématurée.

Ils se sont aperçu que comparées aux femmes ménopausées après 45 ans, celles qui avaient été ménopausées plus tôt avaient 50% de risques en plus de souffrir d'une maladie cardiovasculaire et 23% de risque en plus d'avoir un AVC. Elles présentaient également 19% de risques en plus de développer prématurément d'une maladie cardiovasculaire.

UN RISQUE QUI SERAIT DÙ À L'INFLAMMATION DES VAISSEAUX

Leur étude, pilotée par le Dr Taulant Muka, médecin et chercheur à l'Université Erasmus et

publiée dans le *Jama cardiology* a également constaté que par rapport aux femmes âgées de moins de 50 ans à la ménopause, celles qui avaient entre 50 et 54 ans avaient 6% de risques en moins de souffrir d'une maladie cardiovasculaire fatale. En revanche, le risque d'AVC était le même. La raison pour laquelle la ménopause précoce est associée à un certain nombre de risques pour la santé n'est pas encore très claire mais il semblerait que les modifications hormonales dues à l'arrêt des fonctions ovariennes conduisent à une inflammation et à des lésions des vaisseaux.

SÉNÉGAL: Ouverture de la campagne des législatives

La campagne électorale pour les élections législatives du 30 juillet s'est ouverte hier au Sénégal, ont rapporté des médias.

La campagne va durer jusqu'au 28 juillet, selon la Commission électorale nationale autonome (Cena), chargée de superviser le scrutin qui verra la participation d'un nombre record de 47 listes, contre 24 en 2012.

L'ex-président Wade (2000-2012) va, à 91 ans, conduire une liste de l'opposition. En séjour depuis plusieurs mois en France, il est attendu à Dakar lundi après-midi, selon le Parti démocratique sénégalais (PDS), la formation dont il est toujours le chef.

«Je ferais campagne mais pas de la même manière que quand j'étais jeune», a affirmé vendredi Abdoulaye Wade, sur une télévision privée locale.

Une autre liste de l'opposition sera menée par le maire de Dakar, Khalifa Sall, emprisonné depuis mars pour détournement présumé de fonds publics.

Les avocats de Khalifa Sall ont saisi la justice pour demander que lui soit notamment accordée une liberté provisoire pour lui permettre de faire campagne, une affaire pendante devant les juridictions.

Le maire de Dakar doit répondre de dépenses «non justifiées» de plus de 2,7 millions d'euros prélevés sur plusieurs années, selon la justice, dans les caisses de sa mairie, ce qu'il nie.

Pour réduire le temps de vote à cause du nombre élevé de listes, l'Assemblée nationale a adopté jeudi une modification de la disposition imposant à chaque électeur de prendre la totalité des bulletins de vote, avant de se rendre à l'isoloir pour choisir celui qu'il déposera dans l'urne.

Le nouveau texte permet à l'électeur de prendre au minimum cinq bulletins de vote.

Le scrutin du 30 juillet vise à renouveler l'Assemblée nationale, dont le nombre de sièges va passer de 150 à 165, après une révision constitutionnelle adoptée en mars 2016 et créant 15 députés pour représenter la diaspora sénégalaise.

SOUDAN-ÉGYPTÉ Khartoum condamne l'attentat «terroriste» de Rafah en Egypte

Le Soudan a condamné l'attentat «terroriste» commis vendredi à Rafah, dans le sud du Sinaï en Egypte tuant 21 soldats, et exprimé son soutien aux Égyptiens dans la lutte contre le terrorisme.

«Le Soudan condamne vivement l'attaque terroriste perpétrée dans la ville égyptienne de Rafah qui a coûté la vie à une vingtaine de soldats égyptiens», a indiqué samedi soir le ministère des Affaires étrangères soudanais dans un communiqué.

Selon le ministère, il s'agit d'«un crime contraire aux valeurs et principes humains».

Le ministère a également exprimé «les sincères condoléances du gouvernement et du peuple du Soudan au peuple égyptien frère et aux familles des victimes de cet attentat». Le Soudan a, en outre, exprimé son «plein soutien» à l'Égypte dans la lutte contre le terrorisme, selon le communiqué du ministère.

ÉGYPTÉ Deux policiers tués, 9 autres blessés dans une explosion dans le Sinaï

Au moins deux policiers ont été tués et neuf autres blessés lorsqu'une explosion a ciblé leurs véhicules blindés samedi dans la province du Sinaï Nord, a rapporté la Télévision d'Etat égyptienne.

Auparavant, la police égyptienne a annoncé avoir tué 14 terroristes lors d'un échange de tirs dans une zone déserte dans la province d'Ismaïlia.

Depuis 2013, l'Égypte est confrontée à une vague d'attentats perpétrés à l'encontre des forces de sécurité.

Ces attentats, principalement commis dans le Sinaï, ont coûté la vie à des centaines de soldats et de policiers.

Une branche du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) établie dans la province du Sinaï a revendiqué la plupart de ces attentats.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Festival de cinéma au Portugal: projection en septembre prochain d'un film britannique sur les militants sahraouis du groupe Gdeim Izik détenus au Maroc

Le film documentaire «La Badil» du réalisateur britannique Dominic Barown, ayant pour thème, les prisonniers politiques sahraouis du groupe «Gdeim Izik» et la lutte du peuple sahraoui contre l'occupant marocain, sera projeté lors de la 2e édition du Festival de cinéma au Portugal, a indiqué, samedi à Londres, le même réalisateur.



Réalisé en 2012, le film relate la fâcheuse «épopée de Gdeim Izik», qui a connu une fin marquée par une répression barbare menée par les forces d'occupation marocaines à l'encontre des sahraouis désarmés.

Le réalisateur britannique a filmé les événements de l'agression marocaine perpétrée à l'intérieur du camp et accompagné, jusqu'à El Ayoun, les manifestants sahraouis qui fuyaient la répression marocaine.

Le film aborde également les manifestations pacifiques d'octobre 2010 et qui ont eu lieu dans les régions sahraouies occupées, lorsque des milliers de sahraouis ont décidé d'installer un campement en dehors de la ville d'El Ayoun et ont érigé des tentes à Gdeim Izik, exprimant d'une manière civilisée leur rejet de la politique marocaine d'occupation menée contre les sahraouis.

Lors de sa réalisation, ce film évoque aussi la situation des droits

de l'homme au Sahara occidental, où un nombre de sahraouis ayant subi la barbarie des forces marocaines d'occupation, avaient été abordés par le réalisateur qui a également traité des intérêts de certains pays occidentaux dans la région, particulièrement la France.

«Les intérêts français avec les autorités marocaines, les relations commerciales qui lient la France à l'occupant marocain, ainsi que son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, ne font que compliquer la situation du Sahara occidental et renforcer davantage l'obstination du Maroc dans ses violations des droits de l'homme à l'encontre du peuple sahraoui», estime le réalisateur du film.

Dans un message dont la représentation du Front Polisario à Londres détient une copie, le réalisateur britannique a indiqué que le film «La Badil» sera projeté aux côtés de

90 autres films des 5 continents au Festival de cinéma au Portugal, pendant la période qui s'étale du 9 au 16 septembre prochain.

Cette manifestation cinématographique met la lumière sur la diversité culturelle et l'intégration.

Dans un entretien publié par News Afrique basé à Londres, le réalisateur britannique affirme que le film documentaire avait été réalisé, vu que «les médias n'accordent pas à la cause sahraouie tout l'intérêt qu'elle mérite».

Le film «La Badil» a déjà été projeté dans plusieurs festivals organisés dans différents pays du monde, à l'instar de l'Angleterre, la France, l'Argentine, l'Iran, ainsi qu'au Festival international du Cinéma au Sahara Occidental «Fisahara». Le film a été choisi parmi les meilleurs films documentaires au festival de Portobello (Londres) tenu en 2013.

LIBYE L'Égypte enquête sur la mort de 19 ressortissants présumés

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a annoncé samedi qu'il suivait de près la découverte des corps de 19 ressortissants présumés dans le nord-est de la Libye.

«L'ambassade d'Égypte en Libye, sise pour l'heure au Caire, a été informée par des sources au sein du Croissant-Rouge libyen que les corps de 19 personnes ont été découverts dans le désert libyen entre Tobrouk et Ajdabiya», a déclaré le porte-parole du ministère, Ahmed About



Zeid, ajoutant que les identités de seulement sept d'entre elles avaient été confirmées. Selon lui, il semble probable que les victimes aient été tuées par

des contrebandiers lors d'une tentative d'immigration clandestine. Les sept personnes identifiées vont être rapatriées et le ministère va suivre de près le processus d'identification des autres, a indiqué M. Zeid. L'Égypte oeuvre avec les pays voisins de la Libye à l'émergence d'une solution politique à ce pays ravagé par la guerre civile depuis des années et dirigée par deux gouvernements opposés, basés l'un à Tripoli, la capitale, et l'autre à Tobrouk (est).

SOMALIE La Somalie convoquera une conférence pour préparer l'organisation des élections directes

La Somalie va convoquer la semaine prochaine une conférence internationale de trois jours sur les questions électorales, alors que le pays de la Corne de l'Afrique se prépare à l'organisation des élections directes.

La conférence qui se tiendra du 10 au 12 juillet à Nairobi est organisée par la Commission nationale électorale indépendante (NIEC) et l'Organisation des organes de gestion électorale arabes (OGE arabes) avec le soutien du Groupe intégré de soutien électoral

des Nations Unies (IESG).

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Somalie a déclaré dans un communiqué que la rencontre permettrait de discuter du processus d'inscription des partis politiques et des mécanismes de suivi, et de partager les expériences des pays africains et arabes avec des processus similaires.

«La conférence vise à aider la commission électorale somalienne à accélérer le processus d'inscription des partis politiques en vue de l'organisa-

tion des élections directes en 2020/2021», a déclaré le PNUD dans un communiqué.

Une étape clé dans la création d'un système politique stable et démocratique en Somalie est l'enregistrement des partis politiques, conformément à la Loi du parti politique élaborée par le gouvernement fédéral de Somalie, qui a été adoptée par le Parlement somalien en juin 2016, selon le communiqué.

SYRIE:

Entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu russo-américain dans le sud du pays

Un cessez-le-feu initié par un accord américano-russe est entré en vigueur hier dans trois provinces dans le sud ouest de la Syrie en conflit, une nouvelle tentative de la communauté internationale de parvenir à un arrêt des combats après plus de six années de violences.



entrera en vigueur dimanche (9 juillet), «implique de travailler au soutien du cessez-le-feu, dans les régions sud-ouest de la Syrie».

Il a ajouté que la Jordanie, les Etats-Unis et la Russie sont convenus que l'accord soit «une étape sur la voie d'autres efforts qui permettront d'apaiser la situation dans le sud de la Syrie et d'acheminer de l'aide humanitaire dans ces régions».

Les trois pays ont souligné que l'accord tentait de «créer un environnement favorable à l'élaboration d'une solution politique au conflit en Syrie, en s'appuyant sur les négociations de Genève et la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU, et à garantir l'unité et la souveraineté de la Syrie».

«La situation est globalement calme sur les fronts dans les provinces de Deraa, Qouneitra et

Soueidia», a déclaré Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien pour les droits de l'homme (OSDH).

Aucune annonce de cette trêve n'a été faite dans l'immédiat par les belligérants. Damas, avait elle, décrété dès lundi une trêve unilatérale de quelques jours dans le sud du pays, coïncidant avec la tenue de négociations avec les rebelles à Astana, la capitale kazakhe.

Dans un premier temps, «la sécurité autour de cette zone sera assurée par des forces et moyens de la police militaire en coordination avec les Jordaniens et les Américains», a expliqué Sergueï Lavrov.

Le cessez-le-feu «un pas important» pour la paix

Le conseiller à la Sécurité nationale de Donald Trump a indiqué samedi que le cessez-le-feu dans le sud de la Syrie

était une «priorité» pour les Etats-Unis et «un pas important» pour la paix.

Les trois autres zones de désescalade se trouvent dans la région d'Idleb (nord-ouest), la province de Homs (centre) et l'enclave rebelle de la Ghouta orientale (banlieue est de Damas).

Moscou estimait que cette «zone de désescalade» dans le sud du pays ne pouvait être mise en place qu'avec l'accord des Etats-Unis et de la Jordanie, pays frontalier de la Syrie.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a indiqué de son côté que l'accord incluait «la garantie d'un accès humanitaire et la mise en place de contacts entre l'opposition dans la région et un centre de contrôle qui sera établi dans la capitale jordannienne».

Dans ce sens, un responsable du département d'Etat américain a indiqué que de nouvelles discussions seront nécessaires pour définir plusieurs aspects essentiels de cet accord, à commencer par le contrôle de son application.

Le conflit en Syrie, déclenché en 2011, a fait plus de 320.000 morts en six ans, selon des estimations.

IRAK

Le Premier ministre irakien proclame la victoire dans Mossoul

Le Premier ministre irakien Haider Al-Abadi a proclamé dimanche la victoire dans Mossoul «libérée» à l'issue d'une bataille de près de neuf mois contre les terroristes du groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), a indiqué son bureau dans un communiqué.

M. Abadi "arrive dans la ville libérée de Mossoul et félicite les combattants héroïques et le peuple irakien pour cette victoire majeure", indique le communiqué.

La reconquête de Mossoul, dont l'EI avait fait son principal bastion en Irak, est la plus importante victoire de l'Irak face à l'EI depuis que ce dernier s'était emparé en 2014 de vastes portions du territoire irakien.

Elle intervient au terme d'une offensive lancée le 17 octobre par les forces irakiennes, soutenues par la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis.

Cette campagne a toutefois entraîné une crise humanitaire majeure, marquée par la fuite de centaines de milliers de civils selon l'ONU.

La reprise de la grande ville du nord de l'Irak ne marque pas pour autant la fin de la guerre contre le groupe ultraradical, responsable d'atrocités dans les zones sous son contrôle et d'attentats meurtriers dans le monde. L'EI contrôle toujours quelques zones en Irak et des territoires dans l'est et le centre de la Syrie, où son fief Raqa est assiégé par des forces soutenues par Washington.

QATAR

Le Qatar cherche des indemnités pour «le blocus» de ses voisins

Le Qatar a annoncé hier la mise en place d'un comité chargé de réclamer à ses voisins du Golfe des indemnités pouvant atteindre plus d'un milliard de dollars pour le «blocus» qu'ils lui imposent depuis cinq semaines.

Le Comité des demandes d'indemnités devrait traiter des cas concernant de grandes compagnies, dont Qatar Airways, ou des étudiants expulsés des pays où ils étaient inscrits, a déclaré le procureur général du Qatar, Ali ben Fetais al-Marri, lors d'une conférence de presse à Doha.

«Le Comité va recevoir toutes les réclamations émanant du secteur public, du secteur privé ou de particuliers», a ajouté M. Marri.

«Les requêtes potentielles de Qatar Airways, de banques ou d'individus relatives au «blocus» seraient poursuivies localement et devant des tribunaux étrangers, y compris à Paris et à Londres», a-t-il encore dit.

La région du Golfe est plongée dans une crise diplomatique depuis que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn ont, en même temps que l'Egypte, rompu le 5 juin avec Doha et pris des sanctions économiques contre le riche émirat gazier, qu'ils accusent de soutenir le «terrorisme» et de se rapprocher de l'Iran.

Ils ont demandé aussi le renvoi des ressortissants qataris vivant sur leur territoire et le rappel de

leurs propres ressortissants du Qatar dans un délai de 14 semaines.

Doha a affirmé que des milliers de Qatarotes avaient affectés par ces sanctions qui, selon le comité national des droits de l'Homme, constituent une violation des droits de quelque 140 étudiants qataris inscrits aux Emirats, en Arabie saoudite et à Bahreïn.

Le Qatar avait nié les accusations de ses adversaires et rejeté une liste de 13 demandes qu'ils lui ont soumises le 22 juin par l'intermédiaire du médiateur koweïtien et exigeant de l'émirat notamment de fermer la chaîne Al Jazeera et une base militaire turque et de réduire ses relations avec l'Iran.

UKRAINE:

L'ONU appelle les belligérants à respecter le cessez-le-feu

Le Secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a appelé dimanche les autorités ukrainiennes et les séparatistes à respecter strictement le dernier cessez-le-feu en date instauré dans l'est de l'Ukraine.

"Nous savons que les combats se poursuivent. Et, bien entendu, nous appelons à un cessez-le-feu complet", a déclaré M. Guterres avant une rencontre à Kiev avec le Premier ministre ukrainien Volodymyr Groissman.

Une nouvelle trêve entre les belligérants dans l'est du pays est entrée en vigueur le 24 juin et doit durer jusqu'au 31 août, afin de permettre aux agriculteurs de s'occuper de leurs champs.

De nombreuses trêves ont été conclues ces deux dernières années entre forces ukrainiennes et séparatistes, sans jamais parvenir à faire définitivement cesser les combats.

La visite de M. Guterres en Ukraine intervient en parallèle à celle du secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson, qui doit rencontrer le président Petro Porochenko.

Plus de 10.000 personnes, civils et militaires des deux camps, ont trouvé la mort dans l'est de l'Ukraine depuis le déclenchement du conflit en 2014.

DJIBOUTI-TURKMÉNISTAN

Djibouti et le Turkménistan établissent des relations diplomatiques

Djibouti et le Turkménistan ont procédé cette semaine à l'établissement des relations diplomatiques.

La signature du protocole d'accord sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays intervient après le récent établissement de relations diplomatiques avec le Tadjikistan et le Kirghizistan.

Celle-ci vient confirmer donc l'intérêt affiché depuis quelques temps par la diplomatie djiboutienne pour les pays de l'Asie centrale issus du bloc de l'ex-URSS, selon des responsables djiboutiens.

Par ailleurs, tout comme Djibouti, le Turkménistan, qui compte une population à majorité musulmane, est membre de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), 10ème plus important producteur de coton au monde, le Turkménistan représente également la quatrième réserve mondiale de ressources en gaz naturel.

USA-JAPON-CORÉE DU NORD

Washington et Tokyo pour une réaction «rapide» et «décisive» contre Pyongyang

Les Etats-Unis et le Japon ont réitéré, samedi à Hambourg (Allemagne), la nécessité pour la communauté internationale de réagir d'une manière «rapide et décisive» aux programmes d'armement nucléaire et balistique de la Corée du Nord, a indiqué la Maison Blanche.

Lors d'une réunion du président Donald Trump avec le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, en marge du sommet du G20, les deux leaders ont souligné que «la communauté internationale doit réagir aux programmes d'armement nucléaire et balistique de la Corée du Nord d'une manière rapide et décisive», selon un communiqué de la Maison Blanche.

Le tir, mardi dernier, d'un missile intercontinental par les autorités de Pyongyang «montre que la Corée du Nord constitue une menace pour les Etats-Unis et ses alliés, et pour tous les pays du monde», a précisé la même source.

A cet égard, M. Trump a réaffirmé l'engagement ferme des Etats-Unis à défendre le Japon et la République de Corée contre toute attaque, et réitéré que «les Etats-Unis sont prêts à utiliser toutes leurs capacités dans cette défense», a ajouté le communiqué. MM. Trump et Abe se sont également engagés à redoubler d'efforts pour «ramener tous les pays ensemble pour montrer à la Corée du Nord qu'il y a des conséquences à ses actions menaçantes et illégales», a conclu la même source.

LITTÉRATURE Jijel, première escale de la caravane littéraire Mouloud-Mammeri à travers les villes côtières

La caravane littéraire dédiée à la mémoire de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri (1917-1989) est arrivée, samedi soir, au complexe touristique le «Rocher noir» dans la commune d'El Aouana (Jijel) dans une première escale à travers les villes côtière, et devait entamer ses activités, hier, dans cette wilaya.

L'organisation de cette caravane s'inscrit dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de cette personnalité nationale à travers des festivités culturelles et littéraires, devant durer trois jours dans cette wilaya.

La délégation représentant cette caravane, dirigée par le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, a été accueillie par des responsables du secteur de la culture, des intellectuels et des écrivains de la wilaya de Jijel.

La constitution d'atelier de travail pour la traduction, l'organisation de conférences, de présentation théâtrale tirée de l'œuvre de Mouloud Mammeri et autres activités figurent parmi les activités prévues par les participants à cette caravane, dont des éditeurs en langue amazighe, des traducteurs, des professeurs d'université et des poètes, a souligné M. Assad.

Ce programme arrêté par le HCA vise à vulgariser la culture et la langue amazighe et faire connaître davantage l'écrivain Mammeri, et ses œuvres à travers la traduction, de ses œuvres en langues arabe et amazighe, leur réédition et présentation parallèlement avec la saison estivale, a indiqué, à l'APS, le secrétaire général du HCA.

Parmi les festivités prévues dans le cadre de cette caravane figurent également une table ronde sur les œuvres de Mouloud Mammeri, la lecture de textes choisis du patrimoine de l'écrivain en langues arabe, française et Amazighe, en plus de spectacles musicaux et autres représentations théâtrales.

ARTISANAT 2^e édition du salon national de la dinanderie ce jour à Constantine

La deuxième édition du salon national de la dinanderie sera organisée aujourd'hui au palais de la culture Mohamed Laïd El Khalifa à Constantine, a-t-on appris samedi du directeur de la culture, Zitouni Aribi.

Pas moins de 30 artisans de Constantine, spécialisés dans l'artisanat traditionnel et la dinanderie, prendront part à cette manifestation organisée par l'association «El Baha» des arts et des cultures populaires et la direction de la culture, initiatrice de l'événement.

Placé sous le slogan «Cirta le rayonnement de la civilisation», le salon, qui encourage les jeunes à verser dans l'artisanat traditionnel, se tiendra jusqu'au 23 juillet, a-t-on souligné, affirmant que ce rendez-vous culturel s'inscrit dans le cadre des activités programmées à l'occasion de la célébration de la 55^e fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Cette manifestation culturelle, dont la première édition a eu un grand succès, a pour objectif notamment l'application de la stratégie du ministère de tutelle visant l'investissement dans le secteur culturel, en accordant une dimension économique à la pratique de la dinanderie, en plus de la dimension sociale qu'elle revêt et celle de la protection du patrimoine de la ville.

La dinanderie est l'un des métiers les plus anciens.

Il est en voie de disparition en raison de la hausse des prix de la matière première et la réticence des gens à l'acquisition des produits artisanaux, selon plusieurs artisans de la ville de Constantine.

SEMAINE DU FILM RUSSE À ALGER : «Le Fantôme» clôt la manifestation

«Le Fantôme», une comédie de science-fiction du réalisateur russe Alexander Voïtinski a été projetée samedi soir à la Cinémathèque d'Alger, en clôture de la Semaine du film russe à Alger.

Sorti en 2015, le film relate l'histoire de «Yuri Gordeev», un inventeur convaincu que sa dernière création le «YUG-1» va révolutionner l'aviation civile.

Victime d'un accident de la route, Yuri est devenu un fantôme, et Vania, un jeune lycéen, se trouve être le seul capable de le voir et de l'aider à achever son invention.

Réalisé à la façon des comédies hollywoodiennes à gros budget alliant comédie, action et scènes romantiques, ce travail est le premier film russe à utiliser la technologie de reproduction du son Surround «Dolby Atmos».

Projeté devant un public peu nombreux, à l'instar des autres films s'inscrivant dans le cadre de cette manifestation, et en l'absence de son réalisateur et de ses acteurs principaux, le film a été présenté sans doublage en Arabe ou en Français.

Co-organisée par les ministères algérien et russe de la Culture, la Semaine du Film russe à Alger a vu la



projection de plusieurs films, avec notamment, La bataille pour Sébastopol, Le Bataillon, Le gars de notre cimetière et Norveg. La manifestation s'est également transportée à Oran, capitale de l'ouest algérien. Le public algérois a pu voir gracieusement

les œuvres projetées au début de cette activité mais au quatrième jour, les responsables de la Cinémathèque d'Alger ont imposé un accès avec ticket.

Une démarche qui a poussé de nombreux cinéphiles à faire l'impasse sur cette manifestation, a-t-on constaté.

DISTINCTION Une pléiade d'artistes honorés par le CCI

Une pléiade d'artistes reconnus pour leurs contributions et leur apport à la société ont été honorés samedi à Alger, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie organisée à cette occasion par le Centre culturel islamique (CCI) au théâtre national Mahieddine Bachtarzi, M. Mohamed Aïssa qui a rappelé que «cette distinction coïncide avec les festivités du 55^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale», a salué le rôle du CCI dans la promotion de la culture islamique à travers l'organisation de manifestations religieuses et culturelles et la réalisation d'études et de recherches sur la pensée islamique.

Il a évoqué ses efforts pour la concrétisation des objectifs inscrits au programme du ministère de tutelle dont la vulgarisation du rôle de la civilisation islamique dans le développe-

ment de l'Humanité. «La civilisation andalouse qui a marqué la culture universelle est porteuse de modération, de dialogue et de respect d'autrui, des valeurs d'où l'Algérie puise sa force et son unité», a-t-il dit.

Au premier rang des artistes distingués, figurent Soltani Naim avec sa revue «Dziriet», Mohamed Lamine, mouchid (interprète de chants religieux) et le cinéaste Mustapha Preure qui compte à son actif de nombreux films comiques et dramatiques et des œuvres télévisées.

L'historien Mohamed Merbah, auteur du livre «Taleb Abderrahmane sous la guillotine» et l'artiste Adel Fergani ont été également honorés lors de cette cérémonie à laquelle a assisté le président du centre des études du Niger, Mohamed Khediri. Une exposition dédiée aux publications du CCI et une autre aux œuvres de la calligraphe Khelifa Saliha ont été organisées en marge de cette cérémonie.

BATNA Sonorités irako-syriennes pour la troisième soirée du Festival de Timgad

La troisième soirée du 39^{ème} festival international de Timgad a offert samedi au public un pur moment de plaisir musical rythmé par des sonorités irako-syriennes et d'autres authentiquement algériennes.

C'est à l'Irakien Ibrahim Hemam qu'a échu l'honneur de donner le «La» à cette soirée, gratifiant son auditoire d'une brassée de titres puisés du patrimoine irakien en reprenant des tubes de ses illustres compatriotes que sont Kadem El Saher et le regretté Nazem El Ghazali.

Longuement ovationné par le public, il a notamment interprété les tubes «Ayertini Bi El Chib», «Zidimi ichken» et «Houbek Tal ala rassi», avant de reprendre à la surprise générale et dans un parfait accent algérien «bledi hia el dja-

zayeré et «wahren wahren rouhti khos-sara». L'artiste irakien qui visite l'Algérie pour la quatrième fois de sa vie, a d'ailleurs révélé, au cours d'une conférence de presse, être un véritable passionné de la musique algérienne et de sa diversité, expliquant avoir beaucoup travaillé sur le dialecte algérien pour atteindre son niveau de ce soir.

Le bizuth du Festival, le Syrien Houssein Janid a, quant à lui, animé la deuxième partie de la soirée.

Loïn de s'encombrer du trac habituel lié à une première prestation en terre inconnue, il a réussi à mettre le feu dans les travées du théâtre de plein air de l'antique Thamugadi grâce aux sons de la Debka syrienne et de ses rythmes endiablés. Le qualifiant de «remarquable», Ibrahim Hemam et Houssein

Janid n'ont pas manqué de saluer l'enthousiasme du public algérien et de son sens de l'hospitalité, affirmant avoir vécu des moments inoubliables au cours de cette soirée.

Ces deux stars ont, par ailleurs, fait savoir au cours de leur conférence de presse qu'ils allaient entamer une tournée en Algérie avec des concerts prévus à Constantine, Oran et Alger.

Cheb Houssein a clôturé le spectacle de la soirée au grand bonheur des amoureux de la musique raï, tandis que Cheb Khalasse a fait défection pour des raisons de santé.

La quatrième soirée du 39^{ème} festival de Timgad aura en tête d'affiche le Libanais Assi El Hillani, à côté des Algériens Toufik Nedroumi, Cheba Djamilia et Nadia Baroud.

TCHÈQUE Un film historique tchèque primé au festival de Karlovy Vary

Le film historique «Krizacek» («Le Petit Croisé») du réalisateur tchèque Vaclav Kadrnka a remporté samedi le Globe de cristal du meilleur film lors du 52^e festival international du film de Karlovy Vary, station thermale située à 120 km à l'ouest de Prague.

Ce «road-movie médiéval», qui raconte l'histoire d'un chevalier parti à la recherche de son fils ayant quitté le foyer familial sous l'influence de la croisade des enfants, est le premier film tchèque à avoir été primé à Karlovy Vary depuis 2002.

Le jury a choisi «Krizacek» parmi douze films en lice pour le prix principal, doté de 25.000 dollars (21.930 euros).

Déjà récipiendaire à Cannes du Prix de la mise en scène, le film américain «Wind River» du réalisateur Taylor Sheridan,

avec Elizabeth Olsen et Jeremy Renner, a quant à lui obtenu le Prix du public. Jeremy Renner («Démoneur», «Mission impossible: Protocole», «Fantôme») a également reçu lors de la soirée de clôture du festival le «Globe de cristal d'honneur», pour sa contribution à la cinématographie mondiale.

Le prix FIPRESCI (Prix de la critique internationale) a été attribué à la comédie romantique «Keep the Change», un début de la réalisatrice américaine Rachel Israel.

La première édition du festival international de cinéma de Karlovy Vary a eu lieu en 1946.

Avant la chute du communisme en 1989, il alternait avec le festival du film de Moscou.

CHINE :

L'île de Gulangyu classée au patrimoine mondial de l'UNESCO

L'île de Gulangyu dans la province chinoise du Fujian, réputée pour son architecture variée et son histoire multiculturelle, a été inscrite samedi sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



La 41^e session du Comité du Patrimoine mondial a décidé samedi de mettre la concession internationale historique de Gulangyu sur la liste prestigieuse du patrimoine mondial en tant que site culturel.

La Chine compte ainsi à présent 52 sites sur cette liste.

A seulement six minutes en ferry de Xiamen, centre économique et culturel du Fujian, Gulangyu a une superficie d'environ deux kilomètres carrés et abrite 20.000 habitants.

Ancienne concession internationale, l'île se distingue par ses 13 consulats, ses églises, ses hôpitaux, ses écoles et ses commissariats de police, construits par les étrangers entre le milieu et la fin du 19^e siècle.

Au début du 20^e siècle, l'île a attiré des élites chinoises d'outre-mer qui, de retour de l'étranger, y ont fait construire des résidences privées, associant à la fois les styles architecturaux d'Orient et d'Occident. Gulangyu compte plus de

2.000 bâtiments historiques en parfait état, faisant de l'île une des concessions internationales les mieux préservées de Chine, selon les médias locaux.

Aujourd'hui destination touristique populaire, l'île reçoit chaque année plus de 10 millions de visiteurs.

Dans son dossier de candidature, Gulangyu a listé 53 groupes de bâtiments historiques représentatifs, quatre routes historiques et sept paysages naturels représentatifs.

Selon l'UNESCO, l'inscription fait fonction «d'aimant pour la coopération internationale» et pour l'aide financière aux projets de conservation du patrimoine.

Dans le cadre de la préparation de l'inscription de l'île au patrimoine mondial, le gouvernement municipal de Xiamen, dont relève Gulangyu, a adopté des lois et réglementations sur la protection de l'île, restauré les bâtiments historiques endommagés, ouvert davantage de musées culturels et limité le nombre de touristes sur l'île.

ÉRYTHRÉE

Asmara, capitale de l'Erythrée inscrite sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'Unesco

Asmara, capitale de l'Erythrée, a été inscrite samedi sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'Organisation des Nations unies pour la Science, l'Éducation et la Culture (Unesco).

Il s'agit de la première inscription d'un site érythréen sur la liste du Patrimoine mondial.

La décision, annoncée à Cracovie, où le Comité du patrimoine mondial est réuni, couronne un long effort des autorités érythréennes pour faire reconnaître par la communauté internationale l'architecture unique de la ville.

Celle-ci possède notamment un bowling art-déco avec des fenêtres aux vitres de couleur et une station-service qui ressemble à un avion en train de s'élever dans les airs.

C'est une bonne nouvelle pour le pays de la Corne de l'Afrique, marqué par la présence italienne depuis 1869.

Intégrée dans l'Afrique orientale italienne en 1936, l'Erythrée fut une colonie jusqu'en 1941, sous la dictature fasciste de Benito Mussolini, et l'architecture futuriste d'Asmara remonte en grande partie à cette époque-là.

Des architectes dont les projets ne trouvaient pas preneur dans les villes conservatrices d'Europe avaient migré vers Asmara.

A l'époque, la moitié de ses habitants étaient Italiens et on l'appelait «Piccola Roma» ou «Petite Rome».

Les bâtiments modernistes des autres villes érythréennes ont été détruits au cours de la longue guerre de libération contre l'Éthiopie. Ceux d'Asmara y ont



survécu et la ville a été déclarée en 2001 monument national par le gouvernement qui l'appelle «Cité de Rêve» de l'Afrique.

Mais les efforts pour restaurer les façades de marbre et les piliers à la romaine des théâtres et des cinémas se sont heurtés au manque de fonds et de main d'œuvre qualifiée, reconnaissent les autorités municipales.

Le délégué permanent du Liban, Khalil Karam, tout en se félicitant de la décision de l'Unesco, a évoqué la «sous-représentation de l'héritage moderne en Afrique», suggérant que le quartier italien de Benghazi - si la situation en Libye se stabilise - et Casablanca, soient les prochains sites sur la liste des candidats. Le Comité du patrimoine mondial a inscrit auparavant samedi matin une autre «première» africaine en plaçant sur la même liste le centre de la ville angolaise de Mbanza Kongo, ancienne capitale du royaume du Kongo.

APS

23^e ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM FRANCO-ARABE À AMMAN «Good luck Algeria» présenté au public



Le film algérien «Good Luck Algeria», du réalisateur Farid Bentoumi projeté samedi soir à Amman dans le cadre de la 23^e édition du festival du film franco-arabe a suscité l'intérêt du public jordanien qui a participé au débat ouvert avec le jeune réalisateur à l'issue de la présentation.

Les interventions des amoureux du 7^e art ont fait ressortir l'intérêt accordé par les Jordaniens aux films algériens à l'instar de Nail Merouan (dentiste) qui a salué la qualité des productions cinématographiques algériennes acquise durant les dernières années affirmant que le film algérien connaissait un «saut qualitatif et qu'il se distinguait des autres films arabes».

La jeune réalisatrice syrienne Lyane.B a appelé, par ailleurs, à promouvoir davantage le cinéma algérien dans la région du Moyen-Orient d'autant que les

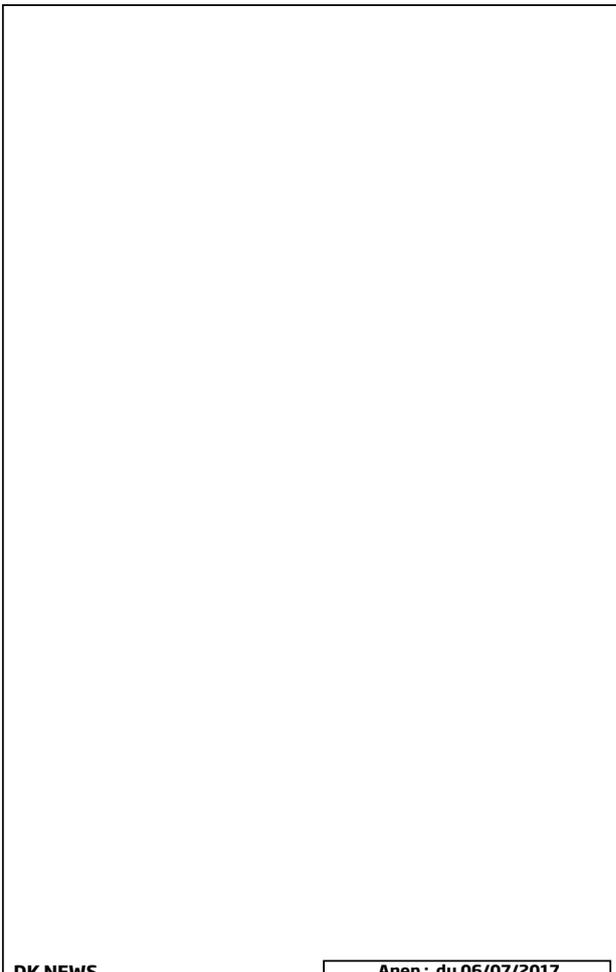
thèmes qu'il choisit traitent sans tabou des préoccupations et des problèmes des citoyens arabes.

«Good Luck Algeria» raconte l'histoire de Samir Zitouni, un franco-algérien et Steven, un ami d'enfance qui gèrent une micro société de fabrication de skis.

Le rôle principal est incarné par Sami Bouadjila.

Au programme du festival organisé par l'Institut français en Jordanie en collaboration avec la Royal Film Commission of Jordan, la projection de 15 films de production arabo-française primés dans plusieurs festivals traitant des espoirs et préoccupations des individus dans plusieurs environnements sociaux, politiques et culturels dont le deuxième film algérien participant à cette manifestation «Timgad», du réalisateur franco-algérien Fabrice Benchaouich.

PUBLICITÉ



Grille géante n°317

exactement carabine yankée	↓	mets noir sur blanc	↓	sortiras de l'été	↓	camp de prison- niers	↓	rue im- portante	↓	cités plus haut	↓	moteurs d'avions	↓
↑		↑		↑		↑				↑			
orienta	→							monceau	→				
↑													
conversa	↑												
↑													
épuisa produit de beauté	→												
↑													
unités de mesure	→												
↑													
éclairci	↑												
↑													
vête- ments féminins	↑												
↑													
mettras en pièce	↑												
↑													
régal du toutou touché la surface	→												
↑													
leur nombre fait l'âge	↑												
↑													
enfouir comme pour son père	↑												
↑													
fabriqué	→												
↑													
verdure à paître	↑												
↑													
cheville d'essieu	→												
↑													

Solution

Sudoku n°1616

4	7	6	1	9	3	2	8	5	7	5	3	4	2	1	8	9	6			
8	5	1	6	7	2	4	9	3	9	2	8	7	6	3	4	1	5			
2	3	9	4	5	8	7	1	6	1	4	6	5	8	9	2	3	7			
1	2	7	8	3	5	9	6	4	6	7	4	9	1	8	5	2	3			
9	6	3	2	4	7	1	5	8	3	3	9	2	4	7	6	8	1			
5	8	4	9	6	1	3	7	2	8	1	2	3	6	6	7	4	9			
6	4	5	3	1	8	2	7	1	3	6	4	9	5	6	3	2	1	7	9	
3	1	2	7	8	6	5	4	9	8	7	2	3	5	1	8	7	4	9	5	2
7	9	8	5	2	4	6	3	1	5	4	9	2	8	7	1	9	6	3	6	4
6	4	5	3	1	8	2	7	1	3	6	4	9	5	6	3	2	1	7	9	5
3	1	2	7	8	6	5	4	9	8	7	2	3	5	1	8	7	4	9	5	2
7	9	8	5	2	4	6	3	1	5	4	9	2	8	7	1	9	6	3	6	4
6	9	1	4	6	7	3	8	2	7	9	1	6	5	4	2	8	1	7	5	3
8	6	7	2	3	5	1	9	4	6	8	5	7	2	3	9	4	6	1	5	8
4	3	2	8	9	1	7	6	5	3	2	4	8	1	9	5	7	3	2	4	6
7	2	4	5	8	3	9	1	6	7	5	4	3	7	5	6	1	4	9	6	2
1	8	9	6	4	2	5	7	3	1	8	6	3	9	2	5	7	4	1	8	6
3	5	6	1	7	9	4	2	8	4	9	2	5	6	7	5	3	1	2	3	4
2	1	3	7	5	6	8	4	9	2	1	3	6	8	7	3	9	4	1	6	5
6	4	5	9	1	8	2	3	7	9	3	1	4	2	5	6	8	7	5	6	7
9	7	8	3	2	4	6	5	1	3	2	4	7	1	6	8	3	2	9	7	5

Mots Croisés n°1616

VESPÉRTILON
 ARMURE ■ NEGRE
 TR ■ NO ■ CROUTE
 IENISSE ■ AH ■
 CUISTOT ■ ANES
 IRM ■ RU ■ ALOSE
 N ■ BEATTUDES
 ALERTE ■ AMOS ■
 TAS ■ ENCLIN ■ E
 EU ■ T ■ ELAN ■ LP
 URRAQUE ■ NEE
 REAGIR ■ GREVE

Grille géante n°316

• V • G • C • I • A • A • B
 T • E • L • E • C • O • N • F • E • R • E • N • C • E
 • R • A • N • I • M • E • B • A • V • E • R • A
 C • I • G • A • R • E • T • T • E • I • U • T
 • F • O • I • E • S • E • N • D • E • M • I • E
 Z • I • P • E • T • A • L • I • E • R • E • S
 • C • E • S • S • I • B • L • E • S • T • E • R
 R • A • D • E • B • E • E • R • A • S • R • U
 • T • E • M • P • L • E • S • M • A • S • S • E
 M • I • S • E • R • E • S • V • O • L • E • S
 • O • R • I • S • S • E • R • A • C • S
 A • N • T • A • N • F • A • R • C • I • R • A • S
 • R • I • C • H • E • S • S • E • E • G • O
 P • R • E • T • E • S • A • R • E • T • E • S
 • A • S • S • I • S • E • S • C • A • S
 A • D • O • S • N • E • M • P • U • S • A
 • O • R • E • S • R • I • D • E • S • E • L
 Q • U • I • L • L • E • S • O • U • P • S • Y
 • B • E • L • I • T • R • E • S • C • O • T • E
 D • E • R • A • P • A • I • E • P • A • T • E
 • S • E • S • S • I • O • N • S • R • E • T • S

C'est arrivé un 10 juillet

1985 : les services secrets français coulent le Rainbow Warrior, bateau de l'organisation écologiste Greenpeace, dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande, faisant un mort.
 1999 : le Rwanda, l'Ouganda, la Namibie, l'Angola, le Zimbabwe et le régime de Kinshasa, impliqués dans le conflit en République démocratique du Congo, signent un accord de paix, mais les rebelles, divisés en factions, refusent de parapher le texte.
 2005 : les luxembourgeois votent « oui » au référendum sur la Constitution européenne.

Célébrations :
 - Bahamas : Fête nationale, Fête de l'indépendance.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « *La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social* »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

HANDISPORT/MONDIAUX-2017 D'ATHLÉTISME: «Objectif, améliorer la moisson de Doha-2015»

L'athlétisme handisport algérien tentera de relever de nouveau le défi de revenir avec des titres et de bonnes prestations pour améliorer la moisson de la précédente édition au Qatar (2 or, 7 argent et 2 bronze/22^e place), à l'occasion des 8^{es} Championnats du Monde de Londres (14-23 juillet 2017), auxquels il prendra part avec un effectif «très réduit».



En effet, le choix des différents staffs techniques et la Direction technique nationale (DTN) s'est porté sur les meilleurs athlètes à l'heure actuelle qui peuvent être les dignes représentants du handisport algérien au Royaume-Uni.

«Pour ces joutes, on a opté pour la qualité et le critère d'excellence. La couleur de la médaille et le positionnement dans le ranking-list mondial ont été déterminants dans notre choix des athlètes sélectionnés.

On a pris ceux susceptibles de revenir avec des consécutions, a déclaré à l'APS le Directeur technique national, Zoubir Aïchaïne, ajoutant que deux seules exceptions ont été faites, avec l'incorporation de deux nouveaux athlètes aux potentiels et qualité «non-négligeables».

Il s'agit de Walid Rezouani (F51) et d'Abdelkrim Kraï (T38) qui ont confirmé lors du dernier championnat d'Algérie à Alger et sont bien classés au niveau international.

«Ces deux athlètes attendent depuis un certain temps qu'un fasse appel à eux. On a décidé, avec le consentement des entraîneurs nationaux, de leur donner une chance et on est optimiste pour eux», a voulu préciser Aïchaïne, qualifiant les deux athlètes de «très bons» dans leurs spécialités respectives, à savoir, le concours du club pour Rezouani et le 800 et 1500m pour Kraï.

Malgré l'importance du rendez-vous londonien, les athlètes sélectionnés n'ont pas effectué une très bonne préparation, de l'avis des entraîneurs et athlètes qui, malgré cela, «restent déterminés à honorer les couleurs nationales comme ils savent le faire et revenir avec de belles performances».

Zoubir Aïchaïne a indiqué qu'il n'y a pas eu de préparation spéciale pour les Mondiaux de Londres, en comparaison avec les dernières éditions.

«Je crois que l'opération de renouvellement des instances sportives nationales dont la fédération handisport (FAH) et le temps qu'a pris l'installation de nouvelles équipes fédérales (tous sports confondus) ont quelque peu perturbé la préparation de nos athlètes au même titre d'ailleurs que les autres fédérations», a-t-il expliqué.

Les athlètes concernés par les Mondiaux-2017 seront regroupés deux jours avant le départ, prévu cette semaine. Dans l'histoire de la participation algérienne aux sept dernières éditions des Championnats du Monde d'athlétisme handisport, l'édition de Lyon-2013 est de loin la meilleure et la plus prolifique.

En effet, la fédération avait engagé 26 athlètes qui ont ramené un total de 23 médailles (10 or, 8 argent, 5 bronze). Le début était en 1994, avec les premiers Mondiaux à Berlin en présence notamment du défunt Mohamed Allek (plusieurs fois champion du monde et champion paralympique), Hocine Saadoun (actuel entraîneur de Nassima Saïfi) et Youcef Boudjeltia (actuel coach de Sofiane Hamdi).

Les Championnats du Monde-2017 comprendront 213 épreuves et enregistreront la participation d'environ 1300 athlètes de plus de 90 pays dans un événement qui fera partie de l'été de l'athlétisme mondial, puisque pour la première fois, les Championnats du Monde d'athlétisme handisport et les Championnats du Monde de l'IAAF se tiendront dans la même ville avec quelques jours d'intervalle.

Voici les athlètes algériens retenus pour le rendez-vous de Londres:

Hommes:

Samir Nouioua (T46), Mohamed Berrahal (T51), Kamel Kardjena (F33), Abdelkrim Kraï (T38), Karim Betina (F32), Nasser Djamil (T12), Walid Rezouani (F51), Lahouari Bahlaz (F32), Madjid Djemai (T37), Sofiane Hamdi (T37), Mohamed Fouad Hamoumou (T13), Fouad Baka (T13), Abdelatif Baka (T13).

Dames:

Nadia Medjmedj (F56), Nassima Saïfi (F57), Safia Djelal (F57), Mounia Gasmî (F32), Ismahan Boudjadar (F33), Linda Hamri (T12).

Le programme des Algériens

Programme des Algériens aux 8^{es} Championnats du Monde d'athlétisme handisport qui auront lieu du 14 au 23 juillet 2017 à Londres, avec la participation attendue d'environ 1300 athlètes de plus de 90 pays.

14 juillet 2017:

19h00: Club (F31/32): Mounia Gasmî (F32) (Finale)
19h35: 100m (T12): Nasser Djamil (Séries)
20h25: 800m (T37/38): Abdelkrim Kraï et Madjid Djemai (Séries)

15 juillet 2017:

19h00: Disque (F56/57): Medjmedj, Djelal et Saïfi (Finale)
19h06: Poids (F32): Mounia Gasmî (Finale)
19h50: 1500m (T46): Samir Nouioua (Finale)
21h23: 100m (T12): Finale

16 juillet 2017:

10h06: Poids (F33): Kamel Kardjena (Finale)
21h15: 800m (T38) Finale

17 juillet 2017:

10h30: (Club/F51): Walid Rezouani (Finale)
11h00: 200m (T37): Sofiane Hamdi (Séries)
19h15: Javelot (F55/56): Nadia Medjmedj (Finale)
20h39: 400m (T51): Mohamed Berrahal (Finale)

18 juillet 2017:

21h15: 200m (T37): Finale

19 juillet 2017:

19h26: 200m (T12): Nasser Djamil (Séries)
20h13: 1500m (T12/13): Abdelatif Baka et Fouad Baka (Finale)

20 juillet 2017:

19h06: Club (F31/32): Karim Betina et Lahouari Bahlaz (Finale)
19h35: 200m (T12): Finale
21h35: 800m (T13): Abdelatif Baka et Mohamed Fouad Hamoumou (Séries)

21 juillet 2017:

19h00: Longueur (F12): Linda Hamri (Finale)
21h15: 100m (T51): Mohamed Berrahal (Finale)
21h23: 400m (T13): Fouad Baka et Mohamed Fouad Hamoumou (Finale)

22 juillet 2017:

10h30: Poids (F33): Ismahan Boudjadar (Finale)
12h40: 400m (T37): Sofiane Hamdi (Séries)
19h50: 1500m (T37): Madjid Djemai (Finale)
20h20: 1500m (T38): Abdelkrim Kraï (Finale)
21h10: 800m (T13): Finale

23 juillet 2017:

10h12: Poids (F56/57): Saïfi Nassima, Nadia Medjmedj et Safia Djelal (Finale)
18h32: Poids (F32): Lahouari Bahlaz, Karim Betina (Finale)
19h00: 400m (T37): Finale.

AFROBASKET-2017: «Très satisfait et confiant» sur la co-organisation

Le président de la FIBA/Afrique, Hamane Niang, s'est dit «très satisfait et confiant» à l'issue de son audience avec le ministre des Sports Matar Ba portant sur le cahier de charges devant permettre au Sénégal d'organiser une des phases de l'édition 2017 de l'Afrobasket masculin conjointement avec la Tunisie, rapporte l'Agence de presse sénégalaise (APS).

L'entretien a permis aux deux parties de discuter en détail du cahier de charges, remis au ministre du Sports par le président de la Fédération sénégalaise de basketball (FSB), Babacar Ndiaye.

«L'entretien que nous avons eu avec le ministre et les membres de son cabinet s'est passé dans les règles de l'art et seul le sport, particulièrement le basket, a gagné», a déclaré le président de la FIBA/Afrique, Hamane Niang, qui a souhaité organiser une des phases de cette compétition continentale à Dakar.

«Pour que Dakar puisse abriter cette compétition, on a besoin de l'accord du gouvernement sénégalais à travers le ministre des Sports, notre représentant dans ce gouvernement», a soutenu Niang, tout en étant convaincu que «le Sénégal est capable et possède les moyens de réussir une très bonne organisation d'un Afrobasket digne de ce nom».

«On a accompagné cette dynamique du basket-ball au Sénégal avec son ministre des Sports.

Et, aujourd'hui, nous sommes venus constater la même disponibilité, mais surtout l'état d'esprit qui a animé le débat autour de l'organisation», a expliqué le président de la branche africaine de la Fédération internationale de basketball (FIBA/Afrique).

Le premier responsable de Fiba/Afrique a assuré que l'organisation ne «coûtera pas les yeux de la tête au Sénégal et le budget prévisionnel ne devrait pas dépasser 200 millions de francs CFA».

«Nos services vont travailler sur le dossier et le transmettre aux organisateurs. La FIBA/Afrique est d'accord pour la tenue des compétitions (au stadium) Marius Ndiaye après sa réflexion», a-t-il conclu.

Après le désistement du Congo à organiser la compétition continentale pour des raisons financières, la FIBA/Afrique avait choisi l'Angola. Mais des raisons liées à l'organisation des élections législatives dans ce pays ont poussé l'instance continentale du basket-ball à solliciter le Sénégal et la Tunisie.

La compétition se déroulera du 8 au 16 septembre avec l'accueil par les deux pays des rencontres de deux groupes chacun au premier tour, alors que la Tunisie abritera les quarts de finale, les demi-finales et la finale. Outre la Tunisie et le Sénégal, 14 sélections africaines disputeront l'Afrobasket.

Il s'agit de l'Angola, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la République Centrafricaine, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, la Guinée, le Mali, le Maroc, le Mozambique, le Nigeria (tenant du titre), l'Ouganda, la RD Congo et le Rwanda.

APS

VOLLEYBALL

Ligue mondiale - Le Canada décroche le bronze aux dépens des Etats-Unis



Le Canada a décroché la médaille de bronze de la Ligue mondiale de volley-ball en battant les Etats-Unis 3 sets à 1 (18-25, 25-20, 25-22 et 25-21), samedi à Curitiba (Brésil). Il s'agit du meilleur résultat du Canada en Ligue mondiale et d'une déception pour le Team USA médaillé de bronze aux jeux Olympiques de Rio en 2016.

La France remporte sa deuxième Ligue mondiale de volley-ball

L'équipe de France s'est adjugée la deuxième Ligue mondiale de son histoire en s'imposant au bout du suspense face au Brésil, qui évoluait devant son public, samedi soir, à Curitiba.

Grâce à cette victoire par

3 sets à 2 (21-25, 25-15, 25-23, 19-25, 15-13), les Bleus ont réédité l'exploit de 2015, quand la «Team Yavbou» avait remporté le premier grand titre du volley français, déjà au Brésil, à Rio de Janeiro.

Conférence de presse en points du président de la FAF Kheireddine Zetchi

CHAMPIONNAT: La fin des championnats des deux Ligues 1 et 2 professionnelles pour la saison 2017-2018 se fera au plus tard le 28 mai 2018. «La FAF, à l'instar des autres fédérations nationales, a reçu une directive de la fédération internationale (Fifa) stipulant que la fin de la compétition devra se faire au plus tard le 28 mai d'autant que l'année coïncide avec le déroulement de la Coupe du monde 2018 en Russie». Le coup d'envoi de la compétition sera donné le week-end du 25 et 26 août prochain.

CALENDRIER: «Le calendrier du championnat de Ligue 1 pour la saison 2017-2018 sera bientôt dévoilé, il ne subira aucun changement en tenant bien évidemment compte des matchs les équipes engagées dans les compétitions internationales», a assuré Zetchi à propos de la programmation, longuement décriée lors du précédent exercice.

ANNULATION: Le président de la FAF a annoncé l'annulation de la construction d'un hôtel haut standing qui devait être réservée aux différentes sélections nationales et dont le projet avait été initié par son prédécesseur Mohamed Raou-raoua : «J'ai proposé à ce que ce projet soit annulé et approuvé par le Bureau fédéral mais la décision doit être entérinée par l'assemblée générale qui est souveraine. Le budget alloué à la construction de cet hôtel est de 6 milliards de DA si nous voulons abandonner ce projet c'est pour utiliser ce budget

à la construction des quatre centres fédéraux. L'objectif de la FAF n'est pas de gagner de l'argent mais pour développer le football», a-t-il affirmé.

JOUEURS ETRANGERS: Zetchi est revenu sur la décision prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de lever interdiction de recrutement des joueurs étrangers en championnat de Ligue 1 : «Cette décision n'avait pas lieu d'être, il fallait bien qu'elle soit levée. Le recrutement des étrangers doit être régi par un cahier des charges. Concernant le mode de paiement de ces joueurs, ça doit se faire en dinars et non en euros sauf pour les clubs qui disposent de ressources avérées en euros».

SALAIRE: Le président de la FAF a divulgué au cours de ce point de presse le salaire du sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz qui est de 60.000 euros alors que les autres membres du staff technique perçoivent 5000 euros. Dans le même contexte, Zetchi a annoncé sa décision de «payer désormais les primes des joueurs de l'équipe nationale et les indemnités de présence au stade uniquement en euros» alors qu'avant les éléments évoluant à l'étranger touchaient leurs primes en euros et les locaux en dinars.

AMICAL: Kheireddine Zetchi a évoqué la possibilité de disputer des matchs amicaux «avant ou après» les deux prochaines sorties à domicile face au Cameroun et au

Nigeria respectivement en octobre et novembre prochains, comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2018, indiquant que la FAF voudrait profiter du calendrier de la fédération internationale (Fifa).

SPONSORING: La premier responsable de la FAF évoqué une éventuelle renégociation du contrat de sponsoring avec l'opérateur de téléphonie mobile national Mobilis : «Le contrat avec Mobilis est toujours en cours, il y a une possibilité de renégocier sa prolongation. Nous tenons également à promouvoir l'image de la FAF en lançant un appel d'offres à l'échelle nationale et lui confier la gestion de cette image. Concernant l'équipementier Adidas, nous allons redessiner les contours de ce dossier du moment que des choses doivent changer par rapport à la dotation des équipes nationales et notamment pour la sélection féminine».

DESISTEMENT: Président du Paradou AC (Ligue 1 algérienne) jusqu'à son élection à la tête de la FAF le 20 mars dernier, Zetchi a affirmé qu'il n'occupe désormais aucun poste de son club qu'il avait créé en 1994 : «Je me suis désisté de tous les postes au niveau du PAC au sein duquel je n'occupe plus aucune fonction selon les règlements, mais indirectement je suis toujours les affaires du club».

MEMORANDUM: Le FAF va conclure un mémorandum avec les fédérations africaines : «Notre



premier partenariat sera conclu avec la fédération zambienne avec au programme des matchs amicaux des jeunes catégories. Il va falloir jouer le maximum de matchs en Afrique pour faire habituer nos jeunes aux conditions là-bas», a indiqué Zetchi.

COLLOQUE: Kheireddine Zetchi a annoncé la tenue en octobre prochain «d'un colloque dans lequel on va inviter tous les acteurs pour mener une réflexion sur le football national et on sortira avec des recommandations. Il y aura également des rencontres régionales avec toutes les ligues mais également des rencontres avec les clubs des Ligues 1 et 2».

RC RELIZANE: Le président de l'instance fédérale est revenu sur

l'affaire du RC Relizane, relégué en Ligue 2 Mobilis, et qui vient de saisir le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne (Suisse) pour faire valoir ses droits de récupérer les trois points défalqués qui vont lui permettre de rester en Ligue 1 : «La décision avait été prise par un organe juridictionnel et à mon arrivée à la FAF, nous avons constaté la défalcation de points. Le RCR a été pénalisé et je salue son parcours en championnat. Les choses devront se faire dans un cadre légal. Maintenant, le RCR est en Ligue 2 et ce n'est pas drame. Je ne veux pas me prononcer actuellement mais si le verdict est en faveur du club, ce qui est pour moi peu probable, il va falloir que nous soumettions cela au Bureau fédéral et à l'organe juridictionnel pour prendre la décision».

LIGUE 1 MOBILIS:

Ilyes Sidhom (USM Bel-Abbès) première recrue estivale de l'ES Sétif

Le milieu de terrain de l'USM Bel Abbès, Ilyes Sidhom, s'est engagé samedi pour deux saisons avec l'ES Sétif qui signe ainsi sa première recrue estivale.

Au cours de la traditionnelle présentation à la presse, qui s'est tenue au siège du club en présence du président Hassan Hamar et de l'entraîneur adjoint Malik Zorgane, le transfuge de l'USMBB qui portera pour la prochaine saison le maillot numéro 6, a tenu à s'excuser auprès des supporters de son ancienne équipe avant d'exprimer toute sa fierté de rejoindre un club aussi ambitieux que l'ES Sétif.

De son côté, le président sétifien a, en marge de cette signature, affirmé que l'entraîneur principal Kheireddine Madoui et son adjoint Malik Zorgane res-

teront à la barre technique pour la saison prochaine, rappelant que Madoui est lié à l'ESS par un bail de quatre ans.

Abordant les objectifs de son équipe pour la saison prochaine, Hemar a indiqué que le champion d'Algérie en titre allait jouer ses chances à fond sur tous les fronts ce qui soit en super coupe, en championnat, en ligue des champions africaine et en coupe arabe, mais également essayer d'aller le plus loin possible en coupe d'Algérie.

Il a par ailleurs révélé que la formation sétifienne allait prochainement entamer un stage de 20 jours au Maroc, dont la première moitié se tiendra dans la région d'Ifran et sera exclusivement consacrée à la préparation physique.

La deuxième partie de ce stage se dé-

roulera à Casablanca et verra l'Entente disputer quatre rencontres amicales, a-t-il ajouté.

Pour ce qui est des départs et des arrivées en vue pour cette intersaison, le premier responsable de l'Aigle noir a indiqué qu'en plus des précédents départs du Malgache Ibrahim Amada et du Camourounais Tom Bang, le gardien Abderrahouf Belhani, les défenseurs Sofiane Bouchar, Kheireddine Aroussi, Sofiane Bouteba et Farid Melloul ainsi que les attaquants Adel Bouguerra et Rachid Naji figurent sur la liste des joueurs libérés. Dans le sens inverse, l'ESS prévoit l'arrivée dans les prochaines heures de Samir Aiboud (JS Kabylie) de Cham-seddine Nekkakh (MC Oran) et de Youcef Chibane (DRB Tadjanet).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6E JOURNÉE-GR:B):

Lourde défaite du MC Alger face au CS Sfaxien 0-4

Le MC Alger s'est lourdement incliné face à la formation tunisienne du CS Sfaxien (0-4), mi-temps (0-1) samedi au stade Tayeb M'hiri de Sfax en match comptant pour la sixième et dernière journée de la Coupe de la

Confédération de football, groupe B.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Chaouat (1, 85'), Amdouni (90') et Merzougui (90+2) pour le CS Sfaxien.

A la faveur de ce succès, le

représentant tunisien s'empare de la tête du groupe B avec 13 points devant le MC Alger (11 points).

Les deux équipes avaient déjà validé leur billet pour les quarts de finale avant même cette confrontation. Dans

l'autre match du groupe B, Platinum Stars (Afrique du Sud) et M'babane (Swaziland) ont fait match nul (2-2).

Les Swazilandais terminent à la troisième place avec 5 points et les Sud-Africains derniers avec 3 points.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (6È JR/GR.D):

Le WAC (Maroc) se qualifie pour les 1/4 de finale

La formation marocaine du Wydad de Casablanca a validé samedi son billet pour les quarts de finale de la Ligue des Champions d'Afrique, en battant la formation zambienne du FC Zanaco par la plus petite des marges (1-0), en match de la 6e et dernière journée de la phase de poules, disputé au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca.

Privé de l'attaquant congolais Fabrice Ondama, le onze aligné par Houcine Ammouta a livré une excellente rencontre et est parvenu à inscrire l'unique but par le biais du brillant Achraf Bencharki à la 68e minute de jeu, en conclusion d'une action de grande classe.

En match comptant pour le même groupe, Al Ahly d'Egypte a décroché le

deuxième billet qualificatif pour le prochain tour, en s'imposant facilement par 3 buts à 1, face au club camerounais du FC Conton Sport.

A l'issue de la dernière journée, le WAC prend seul les commandes du groupe D avec 12 points, suivi d'Al Ahly et de Zanaco, ex-aequo 11 points, mais à la faveur de la différence des buts pour la formation égyptienne.

LIGUE 2 MOBILIS/ MO BÉJAÏA:

Noubli (ex-DRB Tadjanet) et Kadri (ex-NRB Réghaïa) nouvelles recrues

L'attaquant du DRB Tadjanet (Ligue 1 Mobilis) Fethi Noubli et le meneur de jeu du NRB Réghaïa (division nationale amateur/Gr. Centre) Mehdi Kadri se sont engagés respectivement pour un contrat de deux ans et trois ans avec le MO Béjaïa, relégué en Ligue 2 Mobilis de football, a appris l'APS dimanche auprès de la formation de «Yemma Gouraya».

Kadri et Noubli rejoignent les autres nouvelles recrues estivales des «Crabes»: le gardien de but du GC Mascara Ali Bencherif, Billel Boulediab (ex-US Biskra), Amir Soltan (ESM Koléa) et Abdelhalim Nezouani (ex-US Biskra).

Le défenseur de l'ASO Chlef (Ligue 2) Maamar Youcef a donné son accord pour rejoindre le MOB et devrait finaliser son transfert dans les prochains jours.

Concernant la barre technique, la direction aurait trouvé un accord final avec l'ancien entraîneur de l'USM Alger Miloud Hamdi, en remplacement de Wahib Bourezag, parti au terme du précédent exercice.

L'ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale, Nabil Neghiz, s'était engagé avec les «Crabes» avant de résilier son contrat au bout de quelques jours après un différend avec les dirigeants du club.

Le MOB, dirigé depuis mai dernier par Mustapha Rezki, a traversé une saison chaotique en matière de résultats techniques qui ont précipité le club à la descente en Ligue 2, quatre ans après son accession au palier supérieur. Le MOB, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine en 2016 face au TP Mazembe (aller 1-1, retour 4-1), aspire à retrouver rapidement la Ligue 1 mais cela passera par une stabilité à tous les niveaux pour éviter de revivre le cauchemar de la saison 2016-2017.

APS

Shakespeare prévient Mahrez

Désireux de quitter Leicester City, l'ailier Riyad Mahrez (26 ans, 36 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) serait furieux contre ses dirigeants. En cause, les 56 millions d'euros réclamés pour son transfert, un montant jugé trop élevé par Arsenal, présenté comme en pole pour l'accueillir. Visiblement, l'international algérien n'a pas caché sa mauvaise humeur à l'entraînement, d'où l'avertissement de son manager Craig Shakespeare.



Modric scelle son avenir

Arrivé en 2012 au Real Madrid, Luka Modric (31 ans, 25 matchs et 1 but en Liga cette saison) est un élément essentiel du onze de Zinedine Zidane. Et le milieu croate compte bien le rester encore quelques années de plus puisqu'il se voit terminer sa carrière dans la capitale espagnole. "C'est sûr que ce n'est pas une décision facile de quitter le Real Madrid. Si tu t'en vas, aucun autre endroit n'est pareil. Aujourd'hui je suis dans le meilleur club du monde, j'en suis sûr. Chacun à ses raisons ou ses motivations, mais moi, je ne me vois pas quitter Madrid. Je vais faire tout mon possible pour rester, mais dans le football les choses peuvent changer rapidement", a confié l'ancien joueur de Tottenham à Marca.

Lukaku signe, Pogba danse de joie

Romelu Lukaku va quitter Everton pour Manchester United. Son transfert a fait deux heureux : l'attaquant belge et son ami Paul Pogba.

On attendait avant tout Alvaro Morata, ce sera finalement Romelu Lukaku ! Malgré une dernière tentative de Chelsea, l'attaquant belge va bel et bien rejoindre son ami Paul Pogba à Old Trafford. Manchester United a confirmé ce samedi avoir trouvé un accord avec Everton. Selon The Guardian, celui-ci atteindrait la valeur de 100 millions de livres, soit 113 millions d'euros, dont 17 millions d'euros de bonus.

De son côté, Wayne Rooney devrait faire le chemin inverse et retrouver ainsi le club de ses débuts pour un montant de 11,3 millions d'euros. Il ne reste plus à Romelu Lukaku qu'à finaliser son bail et passer la visite médicale. La nouvelle a été mise en scène par le joueur en compagnie du Français Paul Pogba sur les hauteurs californiennes, où les deux hommes ont passé leurs vacances. « Rendez-vous demain à l'entraînement »...

Le prix serait fixé pour Sakho

De retour à Liverpool, Mamadou Sakho ne devrait pas s'éterniser chez les Reds. Après son prêt concluant à Crystal Palace en seconde partie de saison, le Français a prouvé qu'il avait toujours son niveau pour évoluer au plus haut niveau. Alors que les Eagles seraient tentés de conserver Sakho, il faut compter avec les exigences de Liverpool. Selon le Liverpool Echo, le prix du défenseur central serait de 34M€. Une somme que ne voudrait pas aligner Crystal Palace. Alors où jouera l'ancien joueur du PSG la saison prochaine ?

Colidio finalement à l'Inter

Annoncé tout proche de rejoindre la Juventus Turin, l'attaquant de Boca Juniors, Facundo Colidio (17 ans) va finalement rejoindre l'Inter Milan. Les Nerazzurri ont pris l'avantage dans la dernière ligne droite en bouclant une opération évaluée à 7 millions d'euros pour celui qui est considéré en Argentine comme le nouveau Carlos Tévez. Il rejoindra son nouveau club en janvier, lorsqu'il aura 18 ans.

Fernando Llorente proche de Chelsea ?

Alors que Diego Costa est de plus en plus proche de la sortie, les Blues s'activent en coulisses pour trouver le plus rapidement possible son digne successeur. En effet, selon les informations du Times, Chelsea s'intéresserait toujours au profil de Fernando Llorente. Âgé de 32 ans, il a réalisé une saison tout à fait satisfaisante avec 15 buts en 33 apparitions en Premier League avec Swansea. Du côté du principal concerné, il aurait déjà donné son accord pour rejoindre Londres. Quant au montant de la transaction, il devrait avoisiner les 10 millions d'euros.



ALGÉRIE-ITALIE M. Messahel en visite en Italie à partir d'aujourd'hui pour approfondir le dialogue politique et la coopération



Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, effectuera aujourd'hui et demain une visite en Italie s'inscrivant dans le cadre de «la poursuite et de l'approfondissement du dialogue politique et de la coopération entre les deux pays, liés par des relations fortes et denses», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A cette occasion, M. Messahel et son homologue italien, Angelino Alfano, procéderont à «une évaluation de la coopération bilatérale dans la perspective de la tenue de la prochaine Réunion de Haut niveau algéro-italienne, prévue avant la fin de l'année à Alger», précise-t-on de même source.

Les échanges porteront, aussi, sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la situation en Libye et au Mali, la lutte contre la migration clandestine, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que celles ayant trait à la stabilité et à la sécurité dans la région».

ALGÉRIE-SERBIE Cérémonie à Belgrade de célébration du 55^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie



Une cérémonie de célébration du 55^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie a été organisée à la Maison de l'armée de Belgrade (Serbie), a-t-on appris hier de source diplomatique.

Organisée par l'association des amis de l'Algérie, la cérémonie s'est déroulée en présence notamment du ministre serbe du Travail et des Affaires sociales, Zoran Dordevic, de l'ambassadeur d'Algérie, Abdelhamid Chebchoub et de représentants du ministère serbe de la Défense et du corps diplomatique accrédité à Belgrade, précise-t-on de même source. La cérémonie, rehaussée par la présence des amis de l'Algérie, a été l'occasion de présenter un livre sur l'amitié qui lie les deux pays depuis 1962.

APS

FÊTES NATIONALES Le Président Bouteflika félicite Le Président du Soudan du Sud Salva Kiir Mayardit...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations entre les deux pays.



«Au moment où votre pays s'apprête à célébrer sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je sais cette heureuse opportunité pour relever, avec satisfaction, la qualité des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux pays, et renouveler mon engagement à

maintenir vivif l'esprit de concertation qui nous distingue sur les questions d'intérêt commun», a affirmé le chef de l'Etat.

«Je demeure convaincu que le peuple du Soudan du Sud saura mobiliser et unifier toutes ses forces pour sortir résolument de la crise actuelle à travers un dialogue sincère et constructif, a-t-il souligné.

... et le Président argentin Mauricio Macri

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé également un message de félicitations à son homologue argentin, Mauricio Macri,

à l'occasion de la célébration du 201^e anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il a réitéré sa disponibilité à consolider davantage les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«La célébration par le peuple argentin du 201^e anniversaire de son indépendance, m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple algérien, de son gouvernement ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de bonne santé et de bonheur pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour le peuple argentin ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais, en cette heureuse circonstance, vous réitérer ma disponibilité à consolider davantage les liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous assurer de ma volonté à œuvrer, avec votre excellence, à leur développement au bénéfice de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS M. Tebboune reçoit l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie ...

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Joan A. Polaschik, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission, indique un communiqué des

services du Premier ministre.

Les deux responsables «se sont félicités de la qualité des relations d'amitié et de coopération développées entre les deux pays, notamment sur les plans politique et économique, de même qu'ils ont

réaffirmé leur volonté d'insuffler une nouvelle dynamique au dialogue stratégique qui les lie», souligne la même source.

... et l'ambassadeur du Canada en Algérie

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier et à sa demande, Mme Isabelle Roy, ambassadeur du Canada auprès de la République algérienne démocratique et populaire, qui lui a rendu une visite d'adieu au

terme de sa mission en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien a permis d'évoquer «l'état d'évolution des relations bilatérales dans les différents domaines, notam-

ment sur les questions économiques», précise la même source, notant que la rencontre a également donné lieu à «un échange de vues sur les conditions à mettre en place en vue de renforcer la coopération et le partenariat

dans les secteurs considérés comme étant particulièrement porteurs à l'exemple de l'énergie, des nouvelles technologies, de l'agriculture ou de l'entrepreneuriat féminin».

ALGÉRIE-ITALIE Les relations algéro-italiennes au centre d'un entretien entre Bensalah et le vice-président de la commission des AE au Sénat italiana

Les relations algéro-italiennes ont été, hier, au centre d'entretiens entre le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah et le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Paolo Corsini et la délégation qui l'accompagne.

La rencontre, à laquelle a pris part l'ambassadeur de la République d'Italie à Alger, Pasquale Ferrara, a permis de passer en revue les relations bilatérales marquées par l'excellence, la constance et la convergence de vue et de positions quant aux questions d'intérêt commun, a indiqué un communiqué du conseil de la Nation.

Dans ce cadre, M. Bensalah a salué la

position du gouvernement italien qui a été aux côtés du gouvernement algérien durant la décennie noire, soulignant la disposition de l'Algérie à diversifier et élargir les relations bilatérales dans tous les domaines.

S'agissant des relations interparlementaires, les deux parties ont exprimé leur volonté d'œuvrer pour les hisser au niveau des relations politiques et économiques à travers l'intensification de la coopération en matière de législation, la formation, l'échange des délégations et des visites et la coordination des positions dans les fora parlementaires internationaux. Pour sa part, Paolo Corsini a fait état de la disposition de son pays à partager les

positions de l'Algérie concernant les crises dans les pays de la Méditerranée, du Sahel et du Sahara et à coopérer jusqu'à leur règlement, en oeuvrant davantage pour des solutions pacifiques et négociées.

Les discussions ont également porté sur les problématiques de l'immigration clandestine et du crime organisé.

Le responsable italien a, par ailleurs, salué les réformes engagées à la faveur de la dernière révision constitutionnelle notamment en ce qui concerne la consécration de la pratique démocratique, la consolidation des droits de l'Homme et le renforcement des fondements de l'identité nationale.